

SBi

Rétrospective 2024



01 Ça s'est passé

02 Travaux

03 Dossier

04 Associations

05 Pratique

B SAINT INFORMATIONS
Bernard
une presqu'île en eau douce

n°
148

ÉDITO



Madame, Monsieur, chers Spinosiens,

• L'année dernière je débutais mon éditto en partageant avec vous mon inquiétude sur la situation géopolitique internationale et sur les conflits en Ukraine et au Moyen Orient. Nous étions inquiets des conséquences sur notre économie française. L'année 2024 vient de s'écouler et les situations redoutées sont apparues.

La situation économique de la France est dans le rouge avec un déficit autour de 6%. Revenir à 3% comme le prévoit l'Europe est pour l'instant hors de portée.

Et comme la croissance actuelle est faible, mécaniquement nous avons moins de recettes. Enfin, la récente élection américaine interroge quant aux possibles répercussions économiques sur l'Europe.

Le ton a été donné : il faudra faire des économies. Et ces économies viendront évidemment grever les montants des dotations, des aides et des subventions de nos partenaires aux collectivités territoriales pour l'année 2025.

• Du côté de Saint-Bernard, financièrement, dès 2024 nous avons pris toutes les précautions pour tenir nos engagements financiers. Nous avons veillé à

réaliser notre programme de mandat, sans passer par l'emprunt, mais en sollicitant des subventions chez nos partenaires que sont l'État, la Région et le Département de l'Ain. Nous avons veillé aussi à provisionner des finances pour les gros travaux à venir que sont la place longue sur l'ERL3 (bâtiment en cours de construction) et le futur square sur les ERL 1 & 2 (parcelles à côté de l'école).

Notre capacité d'autofinancement préservée nous a permis de réaliser nos investissements tout en poursuivant le remboursement des emprunts en cours, emprunts datant de nos prédécesseurs. Notre situation actuelle est très saine puisque notre endettement est de 141€ par habitant, alors que la moyenne française de même strate est de 587€ par habitant. Ceci nous permet d'aborder sereinement l'avenir.

• Mais préserver une capacité d'investissement passe par la maîtrise des frais de fonctionnement, qui d'année en année se voient augmenter en raison des nouveaux textes et normes (par exemple l'interdiction du désherbant = 1 agent en plus = 31000€/an), sans oublier l'augmentation du coût de la vie sur les produits, marchandises, matériels, carburant, énergie, assurances...

Nous sommes vigilants sur les frais engagés au quotidien pour le bon fonctionnement de la commune, avec des choix toujours tournés vers les solutions économiquement les meilleures. Vous retrouverez les détails de notre budget dans les pages intérieures.

Enfin, sauf catastrophe financière nationale, et indépendamment de la valeur locative qui est fixée par l'État, **je proposerai aux élus du Conseil de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière pour 2025.**

• 2025 sera la dernière année pleine du mandat actuel avec des élections municipales en mars 2026.

Tout au long de ces cinq ans, notre exécutif, engagé pour l'intérêt général, au service de Saint-Bernard et de ses habitants, a mené à bien les projets et engagements pris lors de la campagne électorale de 2020. Tout d'abord, la sécurité routière et la vitesse des véhicules avec l'installation de nombreux équipements spécifiques, la sécurité des biens et des personnes avec l'installation de la vidéoprotection (plus de 52 réquisitions judiciaires à ce jour) et le partenariat avec les gendarmes pour la participation citoyenne.

• Le changement de l'éclairage public qui est passé dans sa globalité en leds ce qui permet, au-delà des extinctions nocturnes, de gagner encore en économie de consommation. Mais aussi les implantations de deux cuves de récupération des eaux pluviales (20m² et 15m²), réalisées pour conserver une autonomie d'arrosage raisonné lors des périodes rouges de sécheresse et d'interdiction préfectorale d'utilisation de l'eau potable et du puisage en Saône et nappe.

• Le second grand sujet est la requalification du cœur de village longuement travaillée depuis 2014 qui voit le jour aujourd'hui (voir dossier urbanisme dans les pages intérieures), la création d'espaces publics que sont la place longue (qui accueillera un marché du soir) et le futur square côté école qui intégrera la nouvelle entrée de l'école et l'accès aux futurs locaux de cantine et de garderie périscolaire.

La place des jeunes dans le village a aussi été prise en compte avec pour les plus petits un espace dédié aux nounous et parents à l'espace culturel (avec un fond de livres

enfants adaptés), pour les plus grands une aire de jeux moderne et colorée aux Guillermines et enfin pour les ados, une requalification du City Stade et du Skate Park avec de nouveaux modules.

Toujours en direction de notre jeunesse, l'école Spinosa a bénéficié d'une étude d'économie d'énergie de l'ALEC avec des travaux d'isolation des toitures et le changement des fenêtres et portes sur les bâtiments élémentaires. L'école où l'arrivée de la nouvelle directrice et de son équipe enseignante apporte un nouvel équilibre dans les échanges Éducation Nationale / Mairie / Représentants Parents d'Élèves, avec au cœur des décisions l'intérêt de l'enfant.

De plus, considérant que l'apprentissage de l'eau aux enfants est indispensable dans notre village qui comporte beaucoup de piscines privées, la commune paye chaque année les cours de natation en piscine et les transports associés à ces cours à deux groupes d'élèves de l'école Spinosa.

Enfin, nous travaillons en étroite collaboration avec le Sou des écoles, très actif dans l'organisation d'événements pédagogiques, culturels et sportifs liés à l'ensemble des apprentissages, Sou des écoles

qui bénéficie d'une convention de partenariat financier avec la mairie.

S'agissant de la cantine et de la garderie périscolaire, ces services municipaux sont facultatifs. Les élus de l'exécutif ont choisi de reprendre ces services anciennement associatifs (les associations ont arrêté leurs activités) afin d'aider les parents qui travaillent et dont les horaires ne sont pas calés sur ceux de l'école. Financièrement, un juste équilibre a été trouvé entre la part des frais que la commune conserve à sa charge et la participation financière des parents pour l'utilisation de ces services périscolaires.

Certains nous disent que c'est à la commune de contribuer plus pour ce service facultatif. Le tout gratuit n'existant pas, l'exécutif n'a pas souhaité augmenter la fiscalité de l'ensemble des Spinosiens pour la quasi gratuité de la cantine et de la garderie. Il nous a semblé normal de demander aux parents utilisateurs de contribuer à la hauteur du service réservé et consommé. Par contre, évidemment, si des familles se trouvent embarrassées financièrement pour les services municipaux périscolaires, le CCAS, après étude du dossier, pourra prendre tout ou partie de frais occasionnés.

- Nous n'avons pas oublié nos aînés qui bénéficient chaque année soit d'un colis de Noël soit d'un repas de Noël convivial, mais aussi de deux moments récréatifs, musicaux et gourmands en cours d'année. Une attention municipale toute particulière est réalisée en direction des personnes les plus vulnérables, notamment en périodes caniculaires.

- Nous veillons aussi à accompagner les associations Spinosiennes, véritables forces vives qui proposent de nombreuses activités en direction des habitants, en mettant gracieusement à disposition les locaux municipaux, les matériels et équipements municipaux ainsi que les agents des services techniques pour l'entretien ou aider aux transports et montages/démontages. Enfin, nous accompagnons aussi les associations avec des participations financières sous forme de convention ou prise en charge de facture (en remplacement des subventions qui ne donnaient pas une visibilité claire sur l'utilisation des fonds publics).

Là aussi, certaines personnes nous disent que c'est insuffisant... et qu'il faut faire bien plus.





Sur ce sujet, les élus de l'exécutif, qui ne souhaitent pas augmenter la fiscalité des Spinosiens, ont choisi de trouver un juste équilibre entre les avantages en nature dont bénéficient les associations au travers de l'utilisation des équipements municipaux (qui ont un coût de fonctionnement à la charge de la commune et donc sont financés par l'impôt de l'ensemble des Spinosiens) et le nombre d'habitants Spinosiens qui bénéficient des activités associatives.

- Pour l'année 2025 qui vient de débuter, bien d'autres projets sont en cours d'études comme l'équipement photovoltaïque de certaines toitures municipales pour aller vers de l'autoconsommation et encore des économies, comme le devenir de l'ancienne peupleraie en bord de Saône où un projet environnemental est travaillé avec l'Établissement Public Territorial du Bassin Saône & Doubs. Sans oublier la réalisation des locaux périscolaires très attendus dans la construction de la future résidence.

Bien entendu et comme nous l'avons toujours fait, tous nos futurs projets seront programmés à la hauteur de notre capacité de financement et des subventions à obtenir.

- Au niveau de la relation avec l'habitant, nous poursuivons en 2025 la tenue des deux derniers Conseils citoyens du mandat où les habitants et associations peuvent venir poser les questions qui intéressent la commune, en direct, aux élus en salle du Conseil.

Nous poursuivons aussi en 2025 la tenue des réunions de quartiers, à la rencontre des résidents, en abordant les sujets plus spécifiques des différents quartiers de Saint-Bernard.

Car pour nous, il est inconcevable de se présenter à vous, une fois tous les six ans, avec des tracts pleins de promesses non chiffrées, et puis plus rien.

Les élus de notre exécutif municipal ont toujours considéré qu'être élu pour six ans, sans rencontrer tous les habitants, sans échanger sur la vie du village, sans travailler collégialement des sujets pour être

force de proposition pour l'intérêt général de Saint-Bernard, n'était pas une bonne solution. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place ces moments réguliers de «démocratie participative» avec les Spinosiens, afin d'être au plus proche du terrain et des habitants dans nos décisions.

Nous vous remercions pour votre accueil que vous nous réservez lors de chaque moment d'échange et nous vous remercions pour votre confiance.

Que cette nouvelle année vous apporte d'abord la santé, mais aussi bonheur et réussite aussi bien professionnellement que personnellement.

Très bonne année 2025.

Au travers de ce long édito, je souhaitais sincèrement remercier les élus et tous les agents municipaux qui ont travaillé au quotidien pour nous tous.

Bernard Rey

Un grand remerciement aux annonceurs sans qui ce SBI ne serait pas gratuit et nous vous invitons à faire appel à eux dans chacune de leurs spécialités.

Directeur de la Publication : Bernard Rey

Rédacteur en Chef : Marc Solforosi

Comité de Rédaction : Bernard Rey, Emmanuelle Cargnelli, Florent Patin, Sylvie Chassagne, Jean-Claude Lambert, Frédérique Pointon-Schoenauer, Frédéric Viénot, Caroline Legouge-Pflieger, Jean-Pierre Pillon, associations.

Conception graphique & mise en page : Rougevert communication

Impression : Imprimerie Augagneur

69400 Villefranche-sur-Saône
sur papier recyclé fabriqué en France.

Crédits photos : Mairie, Associations, Élus, M. Girard, G. Cartayrade, E. Diogo, Adobe Stock

Édition : Décembre 2024

Mairie : 390 rue de la Saône, 01600 Saint-Bernard

TÉL. : 04 74 00 08 49 - **mail :** mairie@mairie-saint-bernard.fr

Retrouvez-nous sur notre site : www.mairie-saint-bernard.fr

SOMMAIRE

Édito _____	p.2
Sommaire _____	p.5
À l'honneur _____	p.5
Vos élus _____	p.6
École _____	p.7
Assistantes maternelles _____	p.7

ÇA S'EST PASSÉ

Inauguration de l'espace culturel _	p.8
Vœux de la municipalité _____	p.9
Immersion au sein du 68 ^e RAA _	p.9
Deux matinées Conte avec Mme Laurence Berthelon _____	p.11
Grandes Lessives 2024 _____	p.11
Nettoyage de printemps _____	p.12
Inauguration de l'aire de jeux _	p.12
Démocratie participative _____	p.13
Remise photo Patrick Renard _	p.13
Cérémonies 8 mai, 14 juillet et 11 novembre _____	p.14
Concert Pop Rock _____	p.14
Élections _____	p.14
Nouvelle exposition extérieure _	p.15
Accueil des nouveaux arrivants et bébés de l'année _____	p.15
Classe en 4 _____	p.16
Assistantes maternelles _____	p.17
Cinéma de plein air _____	p.17
Nouveau marché _____	p.18
Halloween _____	p.18
Couturières _____	p.19
Sport / Motocyclisme _____	p.19
Expositions artistiques à Chabrier _____	p.20

Les marrons et le vin chaud _	p.21
Repas de fin d'année du CCAS _	p.22

TRAVAUX

Aire de jeux _____	p.22
Fin des travaux de sécurité routière _____	p.23
BHNS _____	p.23
PATA _____	p.24
Place Utrillo _____	p.24
Nouveau transformateur au cœur du village _____	p.24
Rampe de l'école _____	p.25
Restauration patrimoine _____	p.25

DOSSIER

Urbanisme : qui fait quoi et comment ? _	p.26
---	------

Haies, Bruit, Feux _____	p.29
Agenda _____	p.30
Infos utiles _____	p.32

Finances _____	p.36
Économies d'énergie _____	p.38
Eclairage public _____	p.39
Cimetière _____	p.40
Traitement des déchets : quelles évolutions à venir _	p.41
Cuves de récupération des eaux pluviales _____	p.41

ASSOCIATIONS

Liste des associations _____	p.42
Liste des conscrits _____	p.43
Spinosa _____	p.44
Amicale chasse _____	p.45
Classe en 3 _____	p.45
Spin'Events _____	p.46
Club des loisirs _____	p.47
Amicale boules _____	p.47
Mov'in St Bé _____	p.48
Classe en 6 _____	p.48
Le Sou des écoles _____	p.49
Spino(lympique)s' Animation _	p.50
Chorale de Saint-Bernard _	p.50

PRATIQUE

Réservation des salles municipales _____	p.52
Les missions du CCAS _____	p.52
Garde d'enfants _____	p.52
Participation citoyenne _____	p.52
Boîte aux lettres _____	p.52
Tris et déchets _____	p.54
Quelles autorisations, pour quels travaux ? _____	p.55
Serv'domicile _____	p.55
Professionnels spinosiens _____	p.56

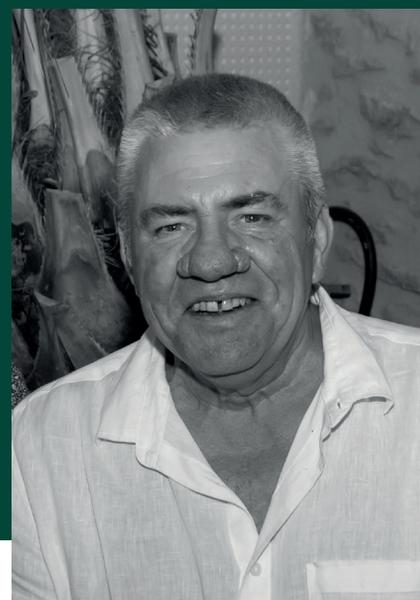
État civil 2024 _____	p.58
Expression libre _____	p.59

À l'honneur GÉRARD JACOB

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris, le 29 juin 2024, la disparition de Gérard Jacob. Figure incontournable de Saint-Bernard pour la sonorisation des bals des conscrits avec son fils Yoann, où toutes les générations de notre village ont dansé sur des rythmes endiablés ! Sans oublier le féru de pétanque, redoutable adversaire dans les compétitions.

Merci Gérard pour tout ce que vous nous avez apporté tout au long de ces années, pour votre gentillesse, votre disponibilité et votre engagement bénévole au service des autres.

- Chaque année nous aurons une pensée pour vous et pour Jean lors du challenge pétanque interclasses Jean Patin / Gérard Jacob.



VOS ÉLUS



• **Bernard Rey**
Maire
Conseiller
communautaire



• **Emmanuelle Cargnelli**
1^{re} Adjointe
Conseillère
communautaire
Affaires scolaires et
périscolaires conseil
des jeunes et des ados



• **Marc Solforosi**
2^e Adjoint
Relation avec l'habitant,
communication,
conseils citoyens, lien
pour le jumelage avec
le 68^e RAA (2^e batterie)



• **Brigitte Fromont**
3^e Adjointe
Urbanisme



• **Frédéric Vienot**
4^e Adjoint
Lien social,
vie associative,
voirie, espaces verts



• **Florent Patin**
Conseiller délégué
Finances et achats de
matériel, rapporteur du
budget



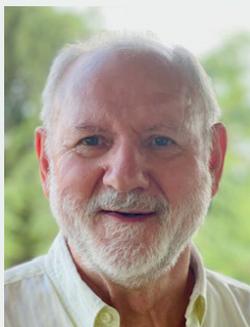
• **Frédérique Pointon-Schoenauer**
Conseillère déléguée
Culture et patrimoine



• **Jean-Claude Lambert**
Conseiller délégué
Sécurité et tranquillité
publiques, gestion des
déchets, grands projets



• **Claire Andrieux**
Conseillère déléguée
Périscolaire, cantine
et garderie



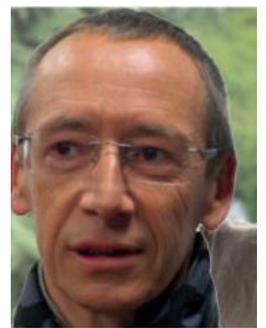
• **Jean-Pierre Klein**
Conseiller délégué
Bibliothèque



• **Sylvie Chassagne**
Conseillère déléguée
Communication



• **Caroline Pflieger - Legouge**
Conseillère municipale
Liste minoritaire



• **Jean-Pierre Pillon**
Conseiller municipal
Liste minoritaire

Départ

Après 32 ans de bons et loyaux services, Christophe Buffet a quitté ses fonctions d'agent administratif municipal le 31 décembre 2024. Polyvalent, il a occupé les fonctions d'agent de l'agence postale communale et d'agent administratif à la mairie. Un grand merci à lui pour son travail au service des Spinosiens.



Arrivée

En février 2024, Lauranne Soulier a intégré le secrétariat de mairie en tant qu'assistante de gestion administrative. Bienvenue à elle !



École

NOUVELLE EQUIPE ENSEIGNANTE

L'école Spinosa accueille 132 élèves répartis dans deux classes de maternelle et quatre classes de l'élémentaire. Pour plus d'informations concernant l'école et les services périscolaires, vous pouvez consulter le site internet de la Mairie.



Mélody Mallard
MS-GS



Bakhchalieva
Lelizaveta
MS-GS, CP, CE2-CM1



Ingrid Lestra
CP



Delphine Febrero
Directrice
CE1-CE2



Myriam Varnier
CE1-CE2



Audrey Guilloud
CE2-CM1



Mickael Metaxas
CM1-CM2

PÉRISCOLAIRE

Les familles des enfants scolarisés à l'école Spinosa ont la possibilité d'inscrire leurs enfants aux services périscolaires, cantine et garderie, de 7h30 à 8h20, durant le temps méridien de 11h30 à 13h20 et le soir de 16h30 à 17h30 ainsi que de 17h30 à 18h30. Ces services sont municipaux et les 6 agents assurent le service en salle durant le déjeuner ainsi que les heures de garderie du soir.

- En outre deux ATSEM sont présentes auprès des enfants de

maternelle durant le temps scolaire. Les deux classes de maternelle bénéficient chacune d'une ATSEM pour le bien être des petits et le confort des enseignants. Elles sont également en charge de la garderie du matin, assurent une heure à tour de rôle de service durant le temps méridien, ainsi que les deux heures de garderie du soir.

- Enfin deux agents, Corinne et Odile, assurent l'entretien des locaux toute l'année, salles de classe, sanitaires, salle de motricité et préau.



De gauche à droite : Catherine, Rose Marie, Joëlle, Odile, Maéva et Josée.



Christelle et Ludivine

Assistantes maternelles

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AVEC UN AGRÉMENT EN COURS AU 6 OCTOBRE 2024

Le Relais assistants maternels (RAM Les Câlinous - Saint-Didier-de-Formans) peut vous accompagner dans vos démarches et répondre à vos questions. N'hésitez pas à prendre contact avec son animatrice.

CAIRE	Sylvie	61 chemin de la Croix Vieille	04 74 00 14 96 06 51 25 70 02
HENRY	Anne Laure	598 chemin de la Bruyère	06 62 61 33 49
KHAIR	Myriam	489 chemin du Carre	06 75 03 17 10
LFAURIE	Laurence	815 avenue des Helvètes	04 74 08 59 11 06 81 28 35 39
LOPEZ-CRUZ	Géraldine	491 chemin des Erables	06 19 89 47 87
POCAUD	Cendrine	650 chemin du Bois de Lys	04 74 00 26 11 06 95 63 83 28
RAINON	Delphine	491 chemin des Érables	06 29 15 52 82
REBOUR	Florence	74 allée Claudius Peillen	06 26 46 48 87
SEITIEE	Joëlle	340 B rue de la Saône	04 74 00 61 72 06 51 85 04 62
TEDDE	Alisson	95 chemin du Gamay	06 17 01 65 91
TEIXEIRA	Sandrine	20 chemin du Carré	06 69 79 67 67
TESTAS	Sandrine	83 avenue de la Grande Seigliere	06 99 33 23 04
TORILLON	Isabelle	266 chemin du Bois de Lys	06 99 19 19 44

01 ÇA S'EST PASSÉ

Inauguration de l'espace culturel

Mardi 16 janvier, en présence de Monsieur le Maire, d'adjoints et de conseillers, des représentantes du département du centre de Solidarité, d'assistantes maternelles, de couturières spinosiennes, de présidents d'associations et quelques spinosien(ne)s, a eu lieu l'inauguration de l'Espace Culturel de Saint-Bernard.

Après un mot du maire pour rappeler l'historique de ce lieu et le choix municipal de son orientation « Jeunesse », madame Frédérique Pointon-Schoenauer, conseillère municipale déléguée à la Culture, a tenu à expliquer le nouvel intérêt de ce lieu qui accueille de nombreuses animations :

- **les nounous avec leurs bambins** pour des séances lecture-animations diverses depuis 3 ans, au rythme d'un mardi tous les 15 jours. Un moment riche pour les petits futurs lecteurs.

- **le périscolaire** - depuis l'année dernière avec jeux de société et lecture : un franc succès auprès des parents et enfants, une fois tous les 15 jours. Les inscriptions sont en hausse, il a fallu constituer 2 groupes pour répondre à la forte demande !

- **l'école** : 3 classes se sont emparées d'une proposition d'animation sur des thématiques choisies par les enseignantes. Une fois par mois, les élèves viennent profiter du lieu et peuvent ainsi appréhender au mieux ce lieu culturel avec un moment de lecture libre puis de travail sur un sujet.

Concernant les adultes, c'est un peu plus difficile...

- **Le groupe « Coud-ci-coud-cà »** de couturières est là depuis 3 ans et elles tiennent bon... de très belles réalisations pour les animations, pour l'école. Merci à elles !

- **Et bien entendu, la bibliothèque** et ses bénévoles qui tiennent les permanences veille que veille malgré une fréquentation très faible... Merci à eux de maintenir ce possible !

Maintenant, c'est aux Spinosiens de s'emparer de ce lieu fait pour eux, où tout est envisageable car on peut encore améliorer et agrandir ce lieu...

**ALORS, LANCEZ-VOUS !
ON EST LÀ POUR VOUS
ÉCOUTER, CRÉER ET
FAIRE VIVRE CE LIEU
ENSEMBLE.**

Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour d'un verre pour poursuivre les échanges et projets de chacun.



Les vœux de la municipalité

Dimanche 21 janvier 2024, rendez-vous était donné au Spinosiens à 11h au Mille Club, salle François Paour, pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Conseil Municipal à la population.

- En présence de François Paour et Bruno Balaÿ, Maires honoraires, de nombreux autres élus des communes voisines, des gendarmes, des pompiers et du capitaine Esberard de la batterie du 68^e RAA.

- Bernard Rey, Maire de Saint-Bernard, a remercié les très nombreux Spinosiens présents et a retracé les éléments marquants de l'année 2023, sans oublier de présenter les projets municipaux pour l'année 2024.

- Moment d'émotion aussi puisque Bernard Rey s'est vu décerner par la Préfète de l'Ain la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale échelon argent pour 20ans d'engagement au service des collectivités territoriales. Médaille remise lors

de la cérémonie des vœux par les Maires Honoraires François Paour et Bruno Balaÿ.

La cérémonie s'est achevée autour du traditionnel verre de l'amitié.



Immersion au sein du 68^e RAA

2 élus de Saint-Bernard (Frédéric Vienot et Marc Solforosi) ont passé une journée en immersion avec la 2^e batterie du 68^e RAA en manœuvre au camp de Suippes dans la Marne. Ils ont pu suivre dès l'aube l'évolution de la batterie en

se rendant successivement au poste de commandement, au pas de tir des canons César et au point d'observation des tirs. Ceci renforçant le lien entre notre commune et la 2^e batterie du 68^e régiment d'artillerie d'Afrique.





**BERTHAUD
MONTE-ESCALIER**

**Vous êtes attachés à votre domicile
Vous souhaitez sécuriser vos escaliers
Choisissez votre expert local pour son
professionnalisme et sa réactivité.**



Monte-Escalier Droit



Monte-Escalier Tournant



Monte-Escalier Extérieur

Conseil

Installation

Entretien

Assistance 7j/7

TVA réduite



Benjamin BERTHAUD

01600 Saint BERNARD - 07 67 91 80 80

www.berthaud-monte-escalier.fr

Crédit d'impôt 25%

Dépannage en 24h

PIZZAS AU FEU DE BOIS

PLATS À EMPORTER

Saveurs Gourmandes

1685, avenue des Helvetes - 01600 Saint Bernard
Tél. 04 74 08 50 46
www.saveursgourmandes-feudebois.fr

LA MAISON BLEUE
BAR • RESTAURANT

ACTIVITÉ TRAITEUR
RÉCEPTION - ÉVÉNEMENTS
MENU À EMPORTER

Ouvert de février à novembre
Chemin du Camping | 01600 Trévoux
T. 04 74 17 53 90



IDG-COM

Électricité, Alarme, Vidéo, Motorisation portail
Visiophone, Volet roulant, Domotique, Réparation fibre
Téléphonie, Câblage réseaux.

Neuf et rénovation.

Franck MECHANI - 06 22 41 85 47

121 impasse des Eglantines 01600 SAINT-BERNARD

Deux matinées Conte avec Mme Laurence Berthelon

En février et mars 2024, à deux reprises, madame Berthelon, conteuse spinosienne, a captivé les enfants avec de belles histoires. Une séance pour les enfants gardés par les assistantes maternelles, la classe des Petits/Moyens de l'école maternelle ainsi que d'autres enfants de la commune, avec une belle histoire «Au creux, le cœur» et une autre séance avec l'histoire «Un piaf, des plumes» pour les petits gardés par les assistantes maternelles, la classe de MS/GS de l'école et des enfants nés en 2021 ou 2022 venus avec leur maman et/ou papa.

De bons moments mêlant poésie, visuel, chanson, lumière, offerts par la municipalité.

Un projet culturel riche que Frédérique Pointon-Schoenauer, conseillère municipale déléguée à la Culture espère pouvoir renouveler régulièrement.



Grandes Lessives 2024

21 MARS 2024 :
UNE 7^E ÉDITION DE LA
GRANDE LESSIVE BIEN ENSO-
LEILLÉE !

Sur le thème «Faire des bulles ?», avec un beau soleil de printemps, les réalisations des élèves de l'école et des enfants gardés par les assistantes maternelles sont bien sèches ! Parents et enfants ont été bien contents d'admirer toutes ces couleurs flottant au vent...



17 OCTOBRE 2024 :
UNE 8^E ÉDITION EN DIFFÉRÉ !

En raison de fortes pluies le jour J, la Grande Lessive d'octobre a été étendue vendredi 18.

Une belle lessive grâce aux réalisations très créatives des élèves de l'école Spinososa : Pareil, pas pareil... des choses à dire, à exprimer, le sujet était prometteur et d'actualité ! Félicitations à tous !

Merci à l'équipe enseignante pour son implication dans ce projet. Dommage que les adultes soient toujours aussi absents de cet événement simple et pourtant créateur de lien...

**« L'ART, C'EST LE PLUS
COURT CHEMIN DE
L'HOMME À L'HOMME ».**
ANDRÉ MALRAUX
**(ÉCRIVAIN ET HOMME
POLITIQUE)**



Nettoyage de printemps

Moins de quantité ramassée cette année. Environ 250 kg de déchets.

Toujours beaucoup de bouteilles, canettes, déchets plastiques. Mais aussi un fauteuil de salon et des extincteurs.

Malheureusement aussi, un gros dépôt de plaques d'amiante abandonnées dans une haie.

Seulement une douzaine de participants et moins d'enfants mobilisés que sur les précédentes années.

Merci aux participants !



Inauguration de l'aire de jeux

L'aire de jeux des Guillermines a été inaugurée le 6 avril en présence de l'équipe municipale et des représentants du Conseil départemental et de la Ligue contre le cancer. Cette aire a été pensée pour offrir à nos jeunes un lieu de divertissement, de créativité et de partage. Chaque équipement a été soigneusement sélectionné pour répondre aux besoins et aux envies des plus petits, mais aussi des plus grands. Il s'agit d'un espace accessible à tous, dans lequel chacun pourra se sentir à l'aise. Il est également une zone « non-fumeurs ».



Démocratie participative

Dans le cadre des échanges avec la population, les élus de l'exécutif municipal ont mis en place des moments de rencontres et d'échanges avec les habitants.

Deux Conseils citoyens se déroulent chaque année sous le pilotage de Marc Solforosi, Adjoint en charge de la relation avec l'habitant. Au-delà des Conseils municipaux où les élus décident des orientations du fonctionnement de la commune, les **Conseils citoyens** permettent aux habitants et associations spinosiennes, sur les sujets intéressants la commune, de venir poser leurs questions en direct aux élus. Ces moments sont très riches en échanges.

Afin d'aller encore plus à l'écoute des habitants, des **réunions de quartiers** sont organisées depuis le 29 avril 2024. Elles permettent d'aborder en présence des élus et des habitants, sur le terrain, les sujets particuliers à un quartier. Être ainsi constructif dans l'échange afin de rechercher des solutions et améliorations aux problématiques

soulevées, voilà notre volonté. Ces visites de terrain se sont déroulées dans les quartiers :

- Bacot/Bourguignon/Sapinière
- Plaisance/Mulati
- Prieuré/Penicheur/Bruyère
- Guillermine
- Garenne/Eglantine/Sapinière/ Utter
- Saône/Bac/Valadon/Jacquet

Les prochaines continueront en 2025...

Un suivi des engagements et autres travaux est effectué par Marc Solforosi, Adjoint en charge de la relation avec l'habitant.



Remise photo Patrick Renard

Mardi 7 mai 2024, le Maire Bernard Rey et Frédérique Pointon-Schoenauer, conseillère municipale déléguée à la Culture, ont eu le plaisir de recevoir le photographe Patrick Renard.

Ce dernier a offert une très belle photographie dédiée, prise lors de ses années de jeunesse passées à Saint-Bernard dans la maison familiale de ses grands-parents sur le chemin de halage.

Patrick Renard tenait par ce geste à remercier la municipalité pour sa 1^{re} exposition « Retour à la source » en juin 2022 à la salle Chabrier.

Depuis, une quinzaine d'expositions après, il affirme son talent, son coup d'œil.

Un grand merci pour cette gentille attention d'un « amoureux nostalgique » de notre belle commune !



Cérémonies des 8 mai, 14 juillet et 11 novembre

La commune de Saint-Bernard fête les cérémonies des 8 mai et 11 novembre devant le monument aux morts du cimetière et à l'espace Chabrier pour le 14 juillet en présence du 68^e régiment d'artillerie d'Afrique. La population est invitée à chacun de ces événements majeurs !



Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 14 juillet

Concert Pop Rock

Le 22 juin, en collaboration avec la CCDSV, était organisé sur le stade un concert Pop Rock au profit de l'association Enfants Ukrainiens 01 pour la soutenir dans son action de solidarité. Rassemblant les villageois autour de cette belle cause, la pluie s'est malheureusement invitée et a écourté ce spectacle de grande qualité, entre danses en costumes traditionnels et musiciens de talent qui ont bluffé l'assistance.



Élections

En 2024, vous avez été appelés à vous déplacer pour voter, tout d'abord pour les élections européennes début juin, avec un taux de participation de près de 60 %, puis pour les élections législatives après la dissolution de l'Assemblée nationale, avec un taux de participation de 76 %.

- Le taux de participation lors de ces deux scrutins sont au dessus de la moyenne nationale.
- La commune de Saint-Bernard compte actuellement 1324 inscrits.

• Voter est un droit, mais avant tout un acte citoyen qui permet de choisir ses représentants à l'occasion d'un scrutin.

• Au sein d'une démocratie, ce droit fondamental de participation permet d'exercer sa citoyenneté en participant à l'élection de ses représentants.

• Vous résidez à Saint-Bernard, inscrivez-vous sur les listes électorales.



Nouvelle exposition extérieure

ANCIEN SAINT-BERNARD

Depuis juin 2024, une nouvelle série de photos anciennes de Saint-Bernard est visible sur les grilles le long de l'école Spinosa.

Des QR codes sur chacune des photos permettent d'en savoir plus sur l'histoire et faire une petite remontée dans le temps de notre beau village ! Frédérique Pointon-Schoenauer, conseillère municipale déléguée à la Culture, remercie sincèrement madame Nicole Matur, madame Cendrine Pocaud et monsieur Olivier Paour pour le prêt de leurs documents et précieux renseignements.

Merci à Hélène Noury, responsable des services techniques pour son aide à l'installation.



Accueil des nouveaux arrivants et bébés de l'année

Le 22 juin, monsieur Bernard Rey, Maire, et madame Pointon Schoenauer conseillère municipale déléguée à la Culture, en présence d'autres élus ont accueilli quelques nouveaux arrivants dans la commune et des parents de bébés nés en 2023 pour leur présenter les projets municipaux. Devant le nouvel espace culturel où la municipalité a créé un espace Petite Enfance, des représentants d'associations ont parlé de leurs activités.

- Dans le cadre du développement de la lecture et du dispositif « premières pages », la municipalité a offert un album à chaque bébé.



IMPRIMERIE AUGAGNEUR

Tous vos imprimés...

COMMERCIAUX

Tél. 04 74 65 12 85

ADMINISTRATIFS

704 rue Lamartine
69400 Villefranche s/S

PUBLICITAIRES

com@imprimerieaugagneur.fr
www.imprimerieaugagneur.fr

INDUSTRIELS

Votre imprimeur 100% Local, Eco-Responsable



27 chemin des Molaizes 69480 ANSE - 09 80 99 30 81 - restaurant@cafe-cote.com

Classe en 4

Après le week-end consacré à la vente des brioches et à la distribution des bouquets à la maison de retraite, accompagnés de Franck notre accordéoniste, les festivités ont commencé le vendredi avec la retraite aux flambeaux, suivie d'un feu d'artifice offert par la municipalité, puis d'un bal.

- Le lendemain, pas moins de 220 convives ont répondu présent pour le repas, malgré un temps maussade qui ne les a pas empêchés de danser jusqu'au petit matin, grâce à l'animation de Yoan. Un grand merci à la classe en 5 pour son engagement.

- Le dimanche, le beau temps étant revenu, les classards ont déposé une gerbe au monument aux morts, puis le cortège, précédé de la fanfare Tub'Walpack de Replonges, a défilé jusqu'au vin d'honneur offert par la municipalité.

- Le banquet du dimanche, servi au Mille Club par le traiteur SAS Chessy, a marqué la conclusion de cette année de conscrits.

- La classe en 4 remercie chaleureusement toutes les personnes ayant participé à la fête, que ce soit par leur aide, leur accueil, leur présence ou leur engagement.



Assistantes maternelles

UNE ANNÉE BIEN REMPLIE AVEC LES PETITS DES ASSISTANTES MATERNELLES !

Mardi 2 juillet, un petit goûter matinal avec les assistantes maternelles et leurs bambins a été organisé pour fêter la fin de saison des animations «Lecture» et dire au revoir aux plus grands qui vont aller à l'école maternelle !

Tout au long de l'année, de nombreuses histoires, des activités graphiques ou manuelles en prime, une année riche en bons moments avec le plaisir des livres en fil conducteur.

Frédérique Pointon-Schoenauer, déléguée à la Culture, remercie les «nounous» pour leur sympathique participation régulière !



Cinéma de plein air

Séance de Jurassic Park en plein air, mais la météo capricieuse a changé les plans ! La projection a été déplacée dans le Mille Club, transformant la jungle des dinosaures en soirée bien au sec. La pluie a découragé certains spectateurs, mais les plus courageux ont tout de même frissonné devant le T-Rex dans une ambiance conviviale et intime...



Bien-être sur Saône

INSTITUT DE BEAUTÉ SUR RDV

06 59 27 41 69
bienetresursaone@gmail.com



THALAC
INSTITUTS & SPA

75, avenue des Helvètes 01600 St Bernard

DES GLAÇONS POUR TOUTES
VOS OCCASIONS !



Fabrication & distribution
Professionnels & particuliers

contact@lesglaconsgivres.fr

07.81.76.58.84

165 Allée du Bief 01600 Trévoux



www.lesglaconsgivres.fr

Produit
100%
LOCAL



Nouveau marché

Depuis septembre, un nouveau marché a vu le jour sur Saint-Bernard les jeudis de 16h à 18h30 à côté de l'école, en attendant de rejoindre la place longue dans un futur proche. Il est déjà très apprécié des Spinoisiens. Un fromager devrait rejoindre le boucher et le maraîcher déjà présents.

Halloween

Pour Halloween, les Spinoisiens présents ont dégusté une délicieuse soupe de butternut offerte par monsieur le Maire et servie devant la mairie. Sorcières, petits monstres et vampires ont troqué leurs bonbons contre un bol bien chaud, dans une ambiance joyeuse et un brin effrayante. Entre citrouilles et éclats de rire, la soupe du Maire a réchauffé cœurs et ventres... Merci à Marie et Sébastien Boyer de Saveurs Gourmandes pour la préparation !



**POUR
CONSTRUIRE,
RÉNOVER,
AMÉNAGER.**



LA RÉPONSE À TOUS VOS PROJETS
D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

www.plattard.fr

Couturières

UNE ANNÉE TRÈS PRODUCTIVE POUR LE GROUPE « COUD-CI, COUD-ÇA » !

Les couturières qui se réunissent régulièrement depuis 3 ans le lundi après-midi ont vraiment confectionné de très belles choses pour les enfants de la commune !

Des tapis à histoires, tapis d'éveil/manipulation, memory, cube des émotions, fleur à comptine, sacs à chaussons, etc. Des réalisations

très utiles pour les animations dirigées vers les enfants gardés par les assistantes maternelles, le périscolaire, des classes de l'école.

Bernard Rey, maire de la commune, et Frédérique Pointon-Schoenauer, conseillère municipale déléguée à la Culture, ont tenu à les remercier lundi 24 juin autour d'un verre et d'une galette.

Le groupe a repris ses activités dès le 9 septembre pour finir un tapis à histoire en cours et elles sont en pleine réflexion créative sur un nouveau projet... Aucun doute que cela aboutira à une belle réalisation car elles sont riches en imagination et douées !



Sport / Motocyclisme

GABRIEL PIO, LE SPINOSIEN
QUI MONTE !

Fort de ses 2 titres de champion de France déjà acquis, Gabriel a découvert une nouvelle catégorie cette année et termine à la 3^e place du championnat de France (Moto3). Sa moto atteint 220km/h. A tout juste 14 ans, son travail et son talent sont aujourd'hui reconnus.

Il a été promu pilote l'équipe de France par la Fédération Française de Motocyclisme pour la saison 2025. Il va participer au championnat du Monde Junior au sein de la structure BRS qui l'accompagne depuis ses débuts. Sept épreuves à travers l'Europe au programme : Espagne, Italie, Portugal et France.



Expositions artistiques à Chabrier

Dans le cadre du développement culturel de Saint-Bernard, la salle Chabrier a accueilli différentes expositions de peinture. Dommage que le public spinosien ne soit pas toujours au rendez-vous malheureusement...

- En juin, l'artiste Toloioe nous donnait à voir ses tableaux de grande dimension et faisait une démonstration en extérieur bien appréciée.

- En septembre, l'artiste spinosienne Pamela Galfo nous présentait ses magnifiques tableaux et dessins animaliers.

- En octobre, l'artiste autodidacte Paul Damiron exposait diverses œuvres d'acrylique, d'aquarelle et de calligraphie.

Frédérique Pointon-Schoenauer, déléguée à la Culture, remercie les artistes pour leur collaboration dans cette volonté de partage culturel.

**« LA CULTURE...
CE QUI A FAIT DE
L'HOMME AUTRE CHOSE
QU'UN ACCIDENT
DE L'UNIVERS ».**
ANDRÉ MALRAUX



Les marrons et le vin chaud sous la halle Chabrier

Comme chaque année, la halle Chabrier a accueilli les habitants pour célébrer la fête des Lumières dans une ambiance chaleureuse. Le crépitement des braises qui grillent les marrons et le parfum du vin chaud ont embaumé l'air et régalé les participants.

Comme chaque année des élus assuraient le service. Cette soirée a encore une fois prouvé l'importance des traditions qui rythment la vie de notre village.



Repas de fin d'année du CCAS : un moment chaleureux

Le traditionnel repas de fin d'année du CCAS a réuni 98 convives parmi les seniors du village. Dans une ambiance conviviale et festive, chacun a pu partager un délicieux repas, préparé avec soin par le traiteur Berthet, et qui a fait l'unanimité. Les discussions animées et les éclats de rire ont rythmé cet après-midi, créant une atmosphère des plus chaleureuses. Ce rendez-vous a été une vraie réussite, marquant une fin d'année joyeuse et solidaire. Pour ceux qui n'ont pu être présent, 45 colis à base de produits locaux ont été distribués.

Les élus présents de gauche à droite : Jean-Pierre Klein, Bernard Rey, Frédéric Vienot, Emmanuelle Cargnelli, Brigitte Fromont, Jean-Claude Lambert, Marc Solforosi



02 TRAVAUX

Aire de jeux des Guillermines

Dans le cadre des actions municipales en direction de la jeunesse spinosienne, après l'agrandissement du skatepark et la mise en place de l'espace culturel, spécialisé aujourd'hui dans l'accueil culturel des plus petits, l'aire de jeux des Guillermines, devenue obsolète, a été totalement réhabilitée et retravaillée. Pensée par Christophe Cottarel, cet espace réalisé sur un sol souple, accueille différents jeux adaptés aux différents âges des enfants.

Dès son ouverture, cette aire de jeux moderne et colorée a trouvé un vif succès auprès des familles (parents et enfants). Nous rappelons que les enfants qui utilisent l'aire de jeux sont sous la surveillance des adultes qui les accompagnent.

Enfin, cet espace, qui est aussi un lieu public sans tabac, n'est pas ouvert aux chiens et nous remercions les propriétaires pour leur compréhension.



CETTE AIRE DE JEUX MODERNE ET COLORÉE A TROUVÉ UN VIF SUCCÈS AUPRÈS DES FAMILLES.



Fin des travaux de sécurité routière

Le dossier de sécurité routière souhaité par les Spinosiens, et très largement réalisé par des installations de ralentisseurs, de plateaux traversants, de signalisation et de radars pédagogiques.

- Un marquage au sol a été réalisé à l'intersection Erables Mulati afin de bien matérialiser le milieu de la chaussée et mieux diriger les véhicules qui avaient tendance à couper la voie.

- Chemin de la prière, angle Érables, des poteaux bois ont été positionnés sur le côté de la chaussée afin d'interdire aux véhicules de couper le virage en serrant à droite. Ainsi, les piétons qui cheminent sur le côté droit se trouvent protégés de la circulation.



BHNS Saonibus

Nous sommes régulièrement alertés sur le BHNS (bus à haut niveau de service) qui doit relier Trevoux à Lyon, La future passerelle qui doit enjamber la Saône ainsi que le Saonibus. Les élus communautaires de Saint-Bernard saisissent ces sujets qui sont

de la compétence de la CCDSV et ne manquent pas de relancer la Communauté de communes.



ISOLATION ÉCOLOGIQUE
TRAITEMENT DES CHARPENTES
DES TILES ET DE L'HUMIDITÉ

Gaty
TRAITEMENTS
ISOLATION

Tél 04 74 02 84 40

www.gaty-traitements-isolation-ain.fr / gaty-traitements-isolation-ain@orange.fr
261 rue de l'Industrie 01480 JASSANS-RIOTTIER

PATA

Chaque année, l'été, les routes de la commune sont restaurées par un système de «point à temps».

Une émulsion de bitume avec gravillonnage est pratiquée pour réparer ponctuellement la chaussée, là où elle a subi des dégradations comme les nids de poule, les arrachements, le faïençage et fissures dues au gel.

Ceci redonne aux bandes de roulement de nos voiries communales une étanchéité et leur permet de durer dans le temps.

L'utilisation du «point à temps» engendre la présence de gravillons signalés par des panneaux. Il est impératif de modérer sa vitesse durant les travaux.



Place Utrillo

Tout comme la place de l'église, notre place publique Utrillo est victime de sa fréquentation.

L'affluence des véhicules légers (souvent les voitures des visiteurs et clients du restaurant) qui circulent tout au long de la semaine sur la place cause des dégâts sur son revêtement naturel. Récemment restaurée en sablé concassé, elle porte déjà des stigmates avec des trous qui se sont reformés.

La mairie, qui ne peut pas supporter financièrement une réfection tous les six mois, est en cours de réflexion pour trouver des solutions efficaces et pérennes.

Dans un premier temps, un arrêté interdisant les poids-lourds et les camping-cars sera pris.

Nouveau transformateur au cœur du village

Un nouveau transformateur a été installé le long de l'école, rue de la Saône.

Ce transformateur alimentera les bâtiments en cours de construction d'UTEI et de Fontanel (ERL3). Il alimentera aussi le compteur «centralisé» de l'école et des futurs locaux périscolaires.

Enfin, il est prévu pour alimenter en électricité la future construction sur les ERL 1 & 2.

Il est à noter que le choix de ce transformateur s'est porté sur sa possible évolution en charge de puissance, notamment pour pouvoir répondre aux possibles évolutions de la zone UA du PLU (centre village).

La municipalité a choisi de centraliser l'alimentation des besoins en électricité plutôt que d'implanter des petites unités devant chaque construction.



Rampe de l'école

Il y a bien longtemps, l'école primaire comportait un petit appartement pour loger les enseignants. Madame et monsieur Brunet qui ont enseigné à l'école de Saint-Bernard habitaient cet appartement. Mémoire de l'école et aujourd'hui à la retraite, ils ont choisi de rester demeurer sur notre commune. Quant à l'appartement de l'école, il a été transformé en

classe. Une classe qui comportait un accès avec des escaliers.

La commune a mis aux normes l'accès de cette classe avec une porte ouvrant dans le sens de l'évacuation et un accès mixte par escalier et rampe. Une rambarde est venue sécuriser la rampe, en rappelant dans la métallerie travaillée le nom de l'école Spinosa.



Restauration patrimoine

Monument aux morts restauré par Iliès, étudiant et agent technique saisonnier, et la croix chemin du Carre par l'entreprise Nuguet (financement Communauté de Communes Dombes Saône Vallée).

Croix érigée le 29 mai 1851 grâce au don du curé Paul Dion et du maire Claude Duclardin remplaçant la grande croix démolie pendant la révolution le 6 décembre 1793. D'autres part des plaques d'informations seront prochainement implantées progressivement : au château au Prieuré pour partager aux visiteurs l'histoire de la commune.

03 DOSSIER

Urbanisme : qui fait quoi et comment ?

Dans une commune, l'urbanisme est toujours sujet à débat. Pour certains, on construit trop et pour d'autres, on n'apporte pas assez de solutions diversifiées de logements. Et bien entendu, c'est toujours la faute du maire !

Nous souhaitons rappeler ici que l'ensemble des décisions qui intéressent la commune sont prises par les conseillers municipaux qui votent des délibérations à la majorité ou à l'unanimité. Toutes ces délibérations sont publiques et consultables sur le site internet de la commune. Le maire intervient postérieurement pour mettre à exécution les décisions du Conseil municipal.

Plan local d'urbanisme

Pour l'urbanisme, les autorisations signées par le maire ou son représentant, doivent respecter le **Plan Local d'Urbanisme** qui est le règlement communal de l'urbanisme. Ne pas respecter les règles décrites dans le PLU de Saint-Bernard fragilise les autorisations accordées car elles peuvent être attaquées/annulées au Tribunal Administratif par des tiers ou contestées par le Préfet et la Direction Départementale des Territoires. De plus, elles ne peuvent pas bénéficier de la conformité des constructions.

A noter que, pour éviter toute polémique dans les décisions, à Saint-Bernard, les instructions des autorisations d'urbanisme sont externalisées et traitées par un service spécialisé, indépendant et extérieur.

PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-BERNARD

S'agissant du PLU, nous appliquons le PLU qui a été voté par le Conseil municipal en fonction en septembre 2010.

Ce PLU a été enrichi par des modifications au fil des années pour toujours être conforme aux exigences de l'État et de la Direction Départementale des Territoires (DDT), de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET de la Région) et du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT regroupant deux communautés de communes).

LES ZONAGES DU PLU

Notre PLU divise la commune en différents zonages qui ont différents coefficients d'emprise au sol pour les constructions.

ZONE UA

Ainsi la **zone UA** a été définie comme centre du village avec une forte densité d'habitat de 0,7. Il est donc normal de voir des petits collectifs se construire dans cette zone UA, définie dès 2010 à cet effet, avec trois emplacements réservés logements.

ZONE UB

Le reste du village est en **zone UB**, zone pavillonnaire avec une autorisation de construire beaucoup plus faible, majoritairement à 0,10 ce qui veut dire que pour 1000m², l'emprise au sol maximale construite est de 100m², laissant 900m² de jardin et abords. C'est notre trame verte qui est notre carte d'identité tant enviée par nos voisins. D'autres zones d'urbanisme intermédiaires sont définies dans notre PLU, et inscrivent une progression de densité entre la zone UA et la Zone UB (UAa et UAb ; secteur Mulati Guillermines).

ZONES UP

Le PLU comporte aussi trois **zones UP**, paysages du bord de Saône protégés de la densification, et des zones naturelles et agricoles.

ZONE 1AU

Enfin, une **zone 1AU** est inscrite comme réserve foncière pouvant être ouverte dans les années à venir, sauf si la loi Zéro Artificialisation Nette est validée et devient applicable, alors de fait cette réserve 1AU tombera.





GOVERNANCE DU PLU

Il faut aussi rappeler que les services de l'Etat/DDT veillent aux PLU des communes. L'État interdit par exemple les étalements urbains le long des routes (coûts des réseaux) ; mais il pousse à une densification des centres.

L'État pousse aussi à la mise en place des PLU intercommunaux où la compétence n'est plus aux communes mais, pour nous, à la CCDSV.

A Saint-Bernard, pour des raisons de gouvernance déséquilibrée lors du vote, nous sommes contre le PLUi. Nous demandons une gouvernance 1 commune = 1 voix afin de ne pas tomber sous la coupe de la ville centre qui a plus de sièges au sein du Conseil communautaire.

Enfin, les projets de PLU doivent intégrer ces exigences, sans ça ils sont rejetés par les services de l'État. En 2010, l'équipe de Bruno Balaÿ a dû composer pour faire accepter son PLU en densifiant le cœur de village

UA, ce qui a permis de préserver les zones pavillonnaires UB.

• En résumé, il est complètement faux de dire que le maire peut tout décider en termes d'urbanisme ! Vous l'avez compris, si les communes s'auto-administrent (c'est ce que dit la Constitution), tout est très encadré et de plus en plus contraint. A Saint-Bernard, nous avons toujours eu comme principe d'être acteur de notre urbanisme afin de préserver notre paysage tout en tournant la commune vers l'avenir.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

• Dernier critère très influent sur notre urbanisme : l'offre et la demande. Nous sommes situés dans une zone proche de Lyon, Villefranche et Mâcon, à proximité de gares et d'un aéroport, et à deux pas d'infrastructures autoroutières, ce qui fait de Saint-Bernard un secteur privilégié et très attractif avec des

prix parfois élevés. C'est ce qui incite certains propriétaires à réaliser des opérations immobilières comme les divisions de parcelles.

• En réponse à certaines interrogations, le maire ne peut pas empêcher une division de terrain avec du droit à construire sous prétexte que la voirie n'est pas adaptée ou que les réseaux ne sont pas bien dimensionnés (le Code de l'Urbanisme dit : une commune a l'obligation de faire les travaux nécessaires liés aux besoins des nouvelles constructions prévues au PLU et au SCOT). S'opposer à une division sans motif réel et sérieux est prendre le risque de perdre au Tribunal Administratif avec tous les dépens à charge.

A noter que le nombre de divisions est aujourd'hui très contraint par l'effet coefficient d'emprise au sol dans la zone UB. Ceci nous protège des réalisations d'un urbanisme hyper densifié que construisent les communes voisines.

Projets pour le Centre village

• S'agissant de la zone UA centre village prévue pour être densifiée, un petit collectif de 30 logements accession à la propriété est en cours d'achèvement rue de la Saône (parking en sous sol).

• Un second collectif de 23 logements et 2 commerces (parking en sous-sol), sur l'emplacement réservé 3, est en cours de construction (cette construction intégrera 6 logements du bailleur Alliade).

• Une place publique mode doux piétons vélos sera réalisée devant le bâtiment et reliera la rue de la Saône avec l'avenue Valadon. Un petit marché alimentaire du soir se tiendra chaque semaine sur cette place dès son inauguration.

Enfin, un permis de construire a été délivré pour la réalisation d'une résidence de 52 logements sur les emplacements réservés 1 et 2, rue de la Saône. Les parkings seront aussi majoritairement en sous-sol. Cette résidence principalement en accession à la propriété intégrera

6 + 3 logements du bailleur Alliade et un local de 250 m² qui accueillera la cantine et la garderie périscolaire. Un square public sera réalisé devant cette résidence et il intégrera la nouvelle entrée de l'école Spinosa mais aussi un cheminement doux qui rejoindra les Guillermines.



LE MÉMO

À garder toute l'année !

25

Haies

Pour éviter les conflits, le Code Civil dans son article 671 impose certaines règles de distance et de hauteur pour les arbustes, arbres et haies séparatives :

- 2 m de la ligne séparative entre les deux terrains pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 m ;

- 50cm pour les plantations inférieures à 2 m.

- Si l'arbre a atteint plus de 2 m, plus de 30 ans avant la date de sa saisine du Tribunal, alors la prescription trentenaire est acquise.



Bruit

Selon l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 4 août 2000 relatif au bruit : les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en fonction de leur intensité sonore ne peuvent se dérouler que :

- du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30

- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

- le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h

- Barbecues et soirées piscines l'été, musique trop forte, chiens bruyants... Pensez à vos voisins qui veulent profiter du calme ; après 22 h, c'est silence !

**LE TAPAGE EST
VERBALISABLE**

	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	23h
Lun	○	—	—	—	○		○	—	—	—	—	—	○			
Mar	○	—	—	—	○		○	—	—	—	—	—	○			
Mer	○	—	—	—	○		○	—	—	—	—	—	○			
Jeu	○	—	—	—	○		○	—	—	—	—	—	○			
Ven	○	—	—	—	○		○	—	—	—	—	—	○			
Sam		○	—	—	○			○	—	—	—	○				
Dim			○	—	○											

Feux

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

Dans le cadre de la prévention de la qualité de l'air et de la réduction des émissions polluantes, Madame la préfète de l'Ain interdit tout brûlage de végétaux, coupés ou sur pied, issus de l'entretien des jardins et des espaces ou domaines publics ou privés (quelle que soit la teneur en humidité) sur l'ensemble du département et toute l'année.



- Tout contrevenant qui pratique le brûlage à l'air libre de déchets, en infraction de l'arrêté n°SAF2017-02 du 3 juillet 2017 et du Règlement Sanitaire Départemental (article 84) s'expose à une amende de 450€.

- Les végétaux doivent être acheminés en déchetterie (Frans et Reyrieux pour notre commune de Saint-Bernard).

Détachez-moi pour me conserver !

AGENDA 2025

n°
147



Janvier

Ve - 3	Réunion d'ouverture galette des rois	Classe en 0	Perrayon	20h
Ve - 10	Assemblée générale	Spinos'animation	Espace Chabrier	19h
Sa - 18	Sortie de ski et raquettes	Spinos'animation	Alpes	journée
Sa - 18	Vente de boudin et caillettes	Chasse	devant commerces	matinée
Di - 19	Vœux du maire	Mairie	Mille Club	11h
Ve - 24	Assemblée générale	Classe en 5	Espace Chabrier	20h
Ve - 24	7 ^e soirée des professionnels spinosiens	Mairie	Mairie	19h30
Ve - 31	Spectacle d'improvisation théâtrale	Mov'in St Bé	Mille Club	19h30

Février

	Vente de saucissons	Amicale Boules	Devant les commerces	matinée
Sa - 8	Vente de fromages	Classe en 0	Devant les commerces	matinée
Sa - 8	Soirée moules frites	Classe en 8	Mille Club	soirée
Sa - 22	Coupe Testas - sociétaires	Amicale Boules	Chabrier	13 h 30

Mars

Sa - 1	Coupe Peillien - officiel	Amicale Boules	Mille Club	13 h 30
Sa - 8	Nettoyage de printemps	Mairie	Devant la Mairie	9h
Sa - 15	Retrait des dossards - Course du bord de Saône	Sou des écoles	Stade / Mille Club	après-midi
Di - 16	30 ^e course du bord de Saône	Sou des écoles	Stade / Mille Club	matinée
Je - 20	La Grande Lessive	Mairie	Mairie / Ecole	journée
Ve - 21	Conférence / Film (abeilles sauvages)	Spinosa	Mille Club	19 h 30
Ve - 21	Spectacle inter CCAS	Inter CCAS	Saint Euphémie	14h
Sa - 22	Loto	Classe en 2	Mille Club	après-midi
Sa - 29	Challenge de la municipalité - officiel	Amicale Boules	Mille Club	13 h 30

Avril

Ve - 4	Bowling	Spinos'animation	Civrieux	soirée
Ve - 18	Carnaval de l'école	Sou des écoles	Ecole Spinosa / Mille Club	17 h



Mai

Je - 8	Sortie vélo	Spinos'animation	Hallage	journée
Sa - 10	Triathlon Val de Saône (partie vélo)	TVSV	Grande Seiglière	matin
Sa - 24	Guinguette de la classe en 3	Classe en 3	Chabrier	soirée
Sa - 24	Tournoi de Foot classe en 5	Classe en 5	Mille Club	journée
Sa - 31	Challenge AMBTP - officiel	Amicale Boules	Mille Club	8h et 13 h 30



Juin

Ve - 6	Coupe Hallard - sociétaires	Amicale Boules	Chabrier	17 h
Sa - 7	Boom de la 5	Classe en 4	Mille Club	soirée
Je - 19	Assemblée générale	Club des loisirs	Mille Club	10h30
Ve - 20	Spectacle théâtre adultes	Mov'in St Bé	Mille Club	18 h 30
Sa - 21	Fête de l'école + concert	Sou des écoles	Mille Club	journée soirée
Ve - 27	Spectacle théâtre enfants	Mov'in St Bé	Mille Club	18 h 30

Juillet

Ve - 4	Coupe Ray - Tatan zette - sociétaires	Amicale Boules	Chabrier	17 h
Sa - 5	Saint-Bernard sous les étoiles - Cinéma en plein air	Mairie	Stade	20h30
5 et 6	Vente de brioches	Classe en 5	Village	matinée
Ve - 18	Feu d'artifice	Mairie	Stade	22 h 45
18, 19, 20	Vogue des conscrits	Classe en 5	Village	jours

Août

Ve - 29	Coupe Morin	Amicale Boules	Chabrier	17 h
---------	-------------	----------------	----------	------

Septembre

Ve - 5	Inscriptions aux activités annuelles	Mov'in St Bé - Club des loisirs	Mille Club	19 h
Sa - 6	Challenge famille Jacquet - officiel	Amicale Boules	Mille Club	13 h 30
Di - 7	Marché primeur	Spin'events		
13 - 14	Expo peinture	Mairie	Chabrier	journée
Di - 14	Vide-greniers	Spinosa'animation	Stade	journée
Ve - 19	Pot d'accueil des parents + AG	Sou des écoles	Chabrier	18 h
Sa - 20	Challenge pétanque Jean Patin	Interclasses	Mille Club	journée
20 et 21	Journées Européennes du Patrimoine	Spinosa	Chabrier	jours
Ve - 26	Assemblée générale	Amicale Boules	Espace Chabrier	18 h 30
Sa - 27	Fête de la bière de la classe 6	Classe en 6	Mille Club	19 h



Octobre

Sa - 4	Coupe Durand	Amicale Boules	Mille Club	13 h 30
Ve - 17	Remerciements et préparation de la course du Bord de Saône	Sou des écoles	Chabrier	20 h
Di - 19	Randonnée Pédestre et Patrimoine	Spinosa'animation / Spinosa	Espace Chabrier	journée
Ve - 31	Soupe d'Halloween	mairie	Village / devant la Mairie	17 h 30

Novembre

Sa - 8	Concert de jazz	Classe en 5	Château	19 h 30
Sa - 8	Concours Jacquet officiel	Amicale Boules	Mille Club	8 h
Ma - 11	Vente de bleuets	Sou des écoles	Village	10 h
Ma - 11	Commémoration	Mairie	Cimetière	11 h
Je - 20	Assemblée générale	Mov'in St Bé	Chabrier	20 h 30
Ve - 21	Assemblée générale	Spinosa	Chabrier	19 h 30
Sa - 22	Prévente sapins et distribution de fromages	Sou des écoles	Chabrier	matinée
Sa - 29	Beaujolais nouveau	Spinosa'animation	Espace Chabrier/Mille Club	18 h 30

Décembre

Ve - 5	Repas de Noël du CCAS	Mairie	Mille Club	12 h
Sa - 6	Distribution commandes sapins de Noël	Sou des écoles	Chabrier	matinée
Sa - 6	Challenge Paul Collet - officiel	Amicale Boules	Fareins	8 h
Lu - 8	Marrons chauds	Mairie	Espace Chabrier	18 h
Di - 14	Marché de Noël	Spin Events	Chabrier	journée

ACTIVITÉS SPINOSIENNES HEBDOMADAIRES 2025

hors vacances scolaires

Lu	Théâtre	Mov'in	Chabrier	17 h - 18 h
Lu	Yoga	Mov'in	Chabrier	8 h 30 - 9 h 30
Ma	Pilates 1	Club des loisirs	Mille Club	9 h 15 - 10 h 15
Ma	Stretching	Club des loisirs	Mille Club	10 h 30 - 11 h 30
Ma	Sophrologie	Mov'in St Bé	Mille Club	20 h - 21 h
Ma**	Jeux de cartes	Club des loisirs	Salle Perrayon	13 h 45 - 18 h 15
Me	Zumba	Mov'in St Bé	Mille Club	20 h - 21 h
Je	Danse en couple (16 h 30 - 17 h 30) en ligne (17 h 30 - 19 h 30)	Club des loisirs	Mille Club	16 h 30 - 19 h 30
Je	Théâtre	Mov'in	Chabrier	17 h 30 - 18 h 30
Je	Yoga	Club des loisirs	Chabrier	19 h - 20 h
Je	Chorale	Chorale	Salle Perrayon	17 h 30 - 19 h
Ve	Pilates 2 (débutants)	Club des loisirs	Mille Club	9 h 15 - 10 h 15
Ve	Gym et Stretching	Club des loisirs	Mille Club	10 h 30 - 11 h 30

**selon calendrier annuel fourni par le Club des loisirs : 2° et 4° mardis

LES INFOS UTILES

Pour être toujours à l'heure !

Mairie

Horaires d'ouverture :
Lundi : 13 h 30 à 18 h
Mercredi, jeudi et vendredi :
9 h à 12 h
Samedi : 10 h à 12 h
Mardi : fermé

Tél. : 04 74 00 08 49
Fax : 04 74 00 09 63

390 rue de la Saône
01600 Saint-Bernard
mairie@mairie-saint-bernard.fr

• Retrouvez les informations utiles
sur notre site :
<http://www.mairie-saint-bernard.fr>

Pour rencontrer le maire ou un adjoint :

- **Bernard REY, maire**
Sur rendez-vous, en semaine
Sans rendez-vous, le samedi matin
- **Emmanuelle CARGNELLI**
Sur rendez-vous tous les
mercredis après-midi et samedis
matin, et les soirs à partir de
18 h 30
- **Marc SOLFOROSI**
Sur rendez-vous
- **Brigitte FROMONT**
Sur rendez-vous
- **Frédéric VIENOT**
Sur rendez-vous

Les numéros importants

URGENCES : 112
Pompiers : 18
Centre antipoison : 04 72 11 69 11
SAMU : 15
Gendarmerie : 17

Agence postale

Horaires d'ouverture :
Mardi et vendredi : 8 h 15 à 12 h et 14 h 30 à 18 h
Mercredi et jeudi : 8 h 15 à 12 h
Samedi : 9 h à 12 h et Lundi : fermé
Tél. : 04 74 00 76 24

Messe

Les messes sont célébrées le samedi soir, la veille du 3^e dimanche à 18 h 30 (heure d'été) et 18 h (heure d'hiver) à l'église de Saint-Bernard.

Cure de Trévoux : 04 74 00 13 70

Saônibus

LE TRANSPORT EN COMMUN SAÔNE-VALLÉE

La CCDSV a mis en place un transport de voyageurs entre Anse (gare SNCF) et Reyrieux village avec plusieurs arrêts à Saint-Bernard. Horaires à retirer en mairie ou à consulter sur le site de la CCDSV.

Sur le site www.oura.com, vous retrouverez un nouveau calculateur d'itinéraires multimodal OÙRA.

Déchetteries

Situées à Frans et à Reyrieux, ouvertes du lundi au vendredi et le samedi en continu.

Du 01/10 au 31/03 :
de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

Du 01/04 au 30/09 :
de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

2 collectes d'amiante dans l'année.

Tri, ordures ménagères

Collecte des déchets ménagers le mardi après-midi et collecte du tri sélectif un mercredi sur deux (cf calendrier).

Sortir les bacs lundi soir ou mardi matin et penser à les rentrer le plus tôt possible. Les points de tri (PAV) sont situés 1001 avenue des Helvètes, parking du restaurant Bibet et 63 chemin du Carre.

• C'est donc **une évolution de notre cœur de village**, initiée par l'écriture du PLU de 2010 et les 3 emplacements réservés, travaillée et arbitrée par les équipes d'élus des deux mandats depuis 2014, qui se réalise aujourd'hui entre 2024 et 2026.

C'est aussi une nouvelle offre de logements que nous n'avions pas dans la commune, logements aujourd'hui très demandés, qui voit le jour.

Avec ces réalisations, la réhabilitation de notre cœur de village a pris forme. Une réunion publique se tiendra au

cours du premier trimestre 2025 pour bien informer les Spinosiens sur l'évolution du cœur de village.

L'AVENIR

• Enfin, une commune doit toujours **anticiper et travailler pour réussir son cadre de vie de demain**. Être tourné vers l'avenir.

C'est ce qui a été fait depuis 2014 avec les études et travaux de la requalification du cœur de village qui voit le jour aujourd'hui.

C'est ce que nous devons travailler

pour finaliser la zone UA au niveau Helvétès, et l'avenue Valadon côté Bourguignon.

Nous étudions actuellement, à l'identique de la zone UAa et UAb (Guillermines), l'insertion d'une zone intermédiaire entre le centre village UA et le pavillonnaire du Bourguignon UB.

Une modification du PLU est en cours d'étude avec notre urbaniste et une enquête publique se déroulera entre fin 2024 début 2025. Une réunion publique sera organisée à l'issue.



Urbanisme : contentieux

Nous ne pouvons pas clôturer ce volet urbanisme sans parler des **contentieux contre la commune** avec des frais d'avocats pour nous défendre.

Les éléments ci-dessous sont indiqués factuellement, pour l'information que nous devons aux habitants, notamment au niveau des finances engagées (tout contribuable Spinosien peut retrouver et consulter les pièces comptables du budget).

PROJET ZINDERSTEIN

S'agissant du projet Zinderstein avec un parking relais, une résidence intergénérationnelle et une maison médicale pluridisciplinaire, le projet est en attente d'une décision de justice en appel. Pour mémoire le Permis d'Aménager et le PC de la résidence intergénérationnelle Alliade, délivrés et purgés de tous recours, ont été attaqués mais la commune a gagné (détails dans le SBI précédent).

L'arrêté pris pour le changement de destination de la maison Zinderstein, dont la mise en accessibilité est

impossible, et que nous voulons transformer en lieux de rangement et vestiaires pour les services techniques municipaux, est attaqué au TA par les consorts Petitjean et Combres. La commune devra plaider pour ce dossier. Estimation de 4000€ de frais.

ERL3 EN COURS DE CONSTRUCTION

Le PC modificatif du projet de l'ERL3, de 23 logements et 2 commerces, est attaqué par les consorts Wolf et Perret, à ce jour : frais de 1638€ pour le recours gracieux. Estimation de 4000€ pour le recours contentieux.

Réponse de la mairie

- Face à la multiplication des recours des tiers (souvent accompagnés par leur assistance juridique) qui génère des frais importants à la commune pour organiser sa défense, il a été décidé :
 - de répondre juridiquement par biais d'avocat à tout recours gracieux de tiers sans demander de condamnation pour recours abusif ; nous estimons que toute personne peut engager un recours gracieux pour défendre ses droits au fond ;

- puis, lors de chaque recours contentieux au Tribunal administratif contre la commune, où l'intérêt à agir n'est pas démontré, la commune demandera au juge du TA l'application de l'art. 32-1 du Code de procédure civile plus les dommages et intérêts et dépens pour recours abusif.

- Nous vous rappelons que le maire et Brigitte Fromont, adjointe, se tiennent à votre disposition pour tout besoin de renseignement sur le règlement d'urbanisme qu'est le PLU.

RUE DE LA SAÛNE

Les différents PC (initial et modificatifs) Abovian sont attaqués par les consorts Wolf et Perret. A ce jour 1302€ de frais payés pour le recours gracieux. Pas de recours contentieux.

ERL 1 & 2 À COTÉ DE L'ÉCOLE

Le PC initial du projet ERL 1 & 2 de 52 logements et un local périscolaire est attaqué par les consorts Wolf et Perret. A ce jour 1596€ de frais payés pour le recours gracieux. Estimation de 5000€ pour recours contentieux.

ALORS QUE DIT LE DROIT ?

Rappelons tout d'abord que le code de l'urbanisme (article L600-1-2) restreint les possibilités d'agir contre les permis de construire. L'article L600-7 permet de demander au juge du TA de condamner cet abus.

Exception faite des associations (et du Préfet), les particuliers doivent justifier que le projet attaqué « est de nature à affecter directement les conditions d'occupation, d'utilisation ou de jouissance » de leur bien. Si agir en justice est un droit (art. 30 du Code de procédure civile) ouvert

à toute personne qui est sujette à un litige, le demandeur qui abuse de son droit d'agir en justice peut être sanctionné par une amende civile de 10000€ (art. 32-1 du Code de procédure civile) et des dommages et intérêts sur le fondement de l'article 1240 du Code civil.



Carrefour market ANSE

TOUT A CHANGÉ... ...SAUF NOUS!
+ de petits prix
+ de choix
+ de services

Faites le plein de nouveautés!

- FRUITS & LÉGUMES
- MARÉE
- FOURNEE
- BOUCHERIE
- LOCAL
- SNACKING
- CAVE

Vos services AU QUOTIDIEN

- Carrefour drive
- Vos courses 24h/24 sur carrefour.fr
- PHOTOCOPIER
- RETRAIT ARGENT
- FELAY
- LAVAGE AUTO
- CARTE CLOAKER

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi au samedi 8h30 à 20h00
Dimanche 8h30 à 12h30

ANSE
2 places de l'Égalité
69480 Anse
Tél. 04 74 09 46 19

EXPERT C.COM
Frédéric Lemaire

expertise comptable
conseil en entreprise
aide à la création
audit...

Cabinet de proximité
Réactivité
Disponibilité
Convivialité

FRÉDÉRIC LEMAIRE
EXPERT C.COM 103 rue Ronsard - 69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. : 04 74 03 14 30 • info@expert-c-fl.com • www.expert-c-fl.com

ADM RENOVATIONS

Renovations de tout type d'habitat

☎ 06.49.85.02.78 / 06.68.58.88.68
🌐 www.admrenovations.fr ✉ contact@admrenovations.fr

AMBTP

CLÔTURES - MAÇONNERIE
SERRURERIE - MÉTALLERIE

CLÔTURES INTERPHONE SERRURERIE PORTAILS GARDECORPS

www.ambtp-portails-clotures.com

ZAC de la gravière OI480 fareins
04 74 00 39 28 | am.btp@orange.fr

Restaurant outdoor/indoor

Au Colombier
Frédéric Côte

TERRASSE EN BORD DE SAÛNE
PRIVATISATION DE SALLE

PONT DE SAINT BERNARD
126, ALLÉE DU COLOMBIER
69480 ANSE (PARKING PRIVÉ)

TÉL. 04 74 67 04 68
www.aucolombier.com

LES BRASSERIES FRANÇAISES
IBD Gourmand

Carlo SETO
électricité

06 60 95 80 12 / setocarlo@orange.fr

Alarme
Chauffage
Electricité Général
Portail automatique
Chauffe eau électrique
Volet roulant électrique

ARTISAN
Depuis 1999

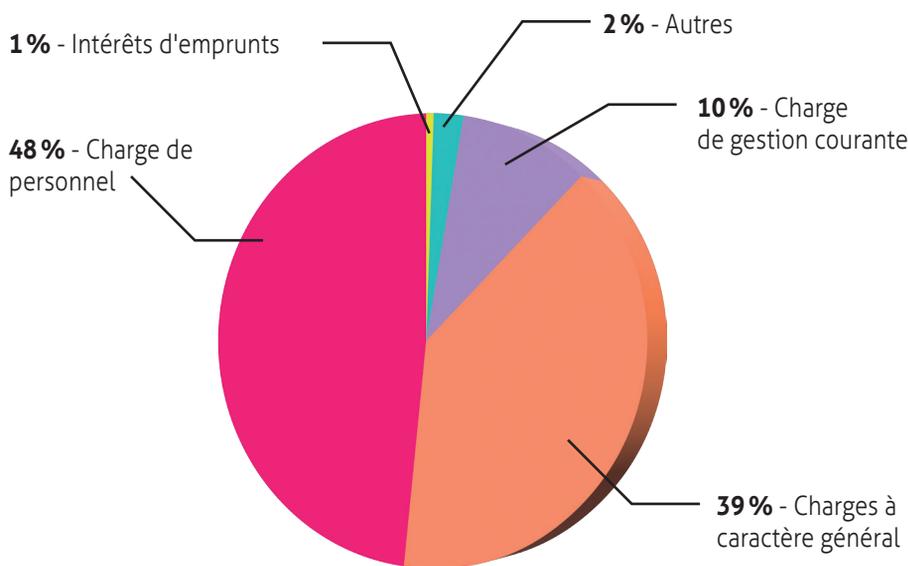
01600 St Bernard

Finances

LE BUDGET DE LA COMMUNE EST SÉPARÉ EN 2 PARTIES : UNE SECTION DE FONCTIONNEMENT ET UNE SECTION D'INVESTISSEMENT. CHACUNE DE CES SECTIONS A DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

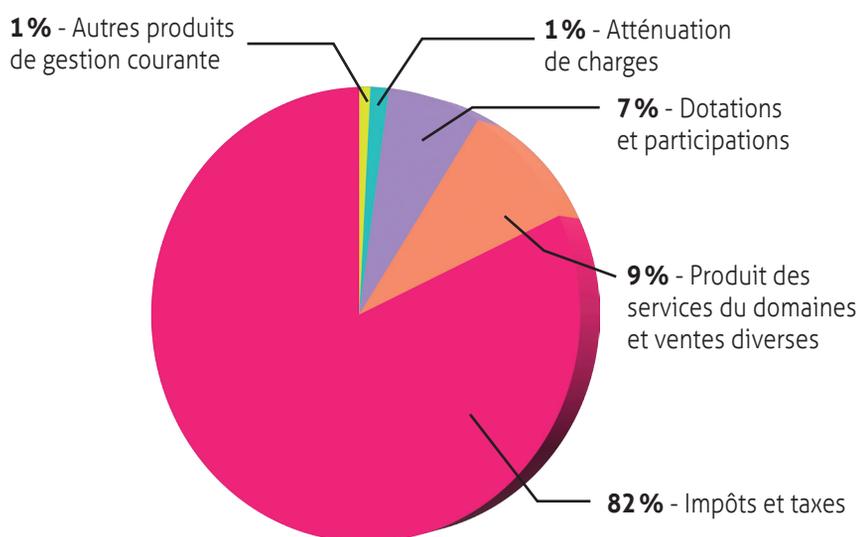
Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles pour l'année 2024 sont en baisse de 8,69% par rapport à l'année 2023. Ceci s'explique par les éléments suivants :

- Dans le chapitre des charges de personnel, nous avons constaté une augmentation imprévue l'année dernière, notamment due au recours fréquent à des intérimaires. Cette année, nous avons travaillé pour réduire cette enveloppe en ne renouvelant pas certains postes vacants et en faisant intervenir des entreprises extérieures à la place. Les dépenses de ce poste restent importantes : 511 900€, soit 48% des dépenses de fonctionnement (-5,26% par rapport à 2023).
- En 2023, nous avons aussi des dépenses exceptionnelles liées au remplacement de l'éclairage public par des LEDs, qui représentaient 102 196€ sur le chapitre des charges de gestion courante. Cette année, les dépenses de chapitre sont de 103 288€, qui représentent 10% des dépenses de fonctionnement (-47% par rapport à 2023).
- Les charges à caractère général (Achat de fournitures et de services dont énergie) sont en légère hausse de +2,59% en 2024, ce qui est cohérent par rapport à l'évolution des prix de la consommation (autour de +2,3% d'après l'INSEE). Les dépenses dans ce chapitre atteignent 417 193€, soit 39% des dépenses de fonctionnement.
- En ajoutant les intérêts d'emprunt (7 374€, <1% des dépenses) et charges exceptionnelles, dont les amortissements (Autres sur le graphique, 22 316,67€, 2% des dépenses), les dépenses de fonctionnement de 2024 s'élèvent à 1 062 071,67€.
- Les recettes de fonctionnement prévisionnels se montent à 1 163 507€, dont 82% provenant des recettes fiscales. Le résultat prévisionnel obtenu (Recettes – Dépenses) s'élève à 101 435,33€.



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

● Charges de personnel	511 900,00 €
● Charges à caractère général	417 193,00 €
● Charges de gestion courante	103 288,00 €
● Autres	22 316,67 €
● Intérêts d'emprunts	7 374,00 €
TOTAL	1 062 071,67 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

● Impôts et taxes	951 965,00 €
● Produit des services du domaines et ventes diverses	104 040,00 €
● Dotations et participations	81 500,00 €
● Atténuation de charges	14 000,00 €
● Autres produits de gestion courante	12 002,00 €
TOTAL	1 163 507,00 €

Du côté des investissements, nous avons des postes exceptionnels de recettes et de dépenses cette année. En effet, les projets d'aménagement du centre du village, initiés à la fin du précédent mandat, arrivent à maturité :

- Le terrain dénommé ERL3 *, qui était jusque là possédé par la commune, est vendu à un promoteur pour réaliser le premier projet immobilier prévu pour la somme de 639 652 € (c'est une recette d'investissement).
- Le terrain dénommé ERL2 était jusque là « porté », c'est-à-dire acheté au nom de la commune, par l'organisme EPF01 (Etablissement Public Foncier de l'Ain). Le portage arrive à son terme en 2024 et la commune doit le racheter au prix défini à la signature du contrat, c'est-à-dire 495 050,84 € (c'est une dépense d'investissement).
- Un compromis de vente des terrains ERL1 et ERL2 a été signé avec l'entreprise Fontanel pour un montant de 1 355 000 € (c'est une recette d'investissement). Des permis de construire pour ces 2 terrains ont été obtenus et la vente sera conclue lorsque tous les recours les concernant auront été purgés.
- Le terrain dénommé ERL1 est « porté » par l'organisme EPF01. Il reste quelques années de portage pour ce projet (fin 2032). Toutefois, si la vente du terrain devait avoir lieu cette année, la commune devrait l'acheter pour la somme de 329 993,63 € (c'est une dépense d'investissement).

- A noter que pour les portages de l'EPF01, la commune paye des frais chaque année (dans la section fonctionnement) et rembourse une partie du capital de l'ERL1 (41 249,22 €).
- Pour le reste des dépenses d'investissement de 2024, nous pouvons noter :

- Les remboursements du capital de la dette pour 9 164 €.
- Les études pour le centre du village et l'aménagement de la place longue pour 10 000 €.
- Des travaux d'aménagement et d'isolation de l'école pour 75 462 €.
- Des travaux d'aménagement de la voirie pour 43 400 €.
- Des travaux d'aménagement du cimetière pour 36 000 €.
- Des travaux d'aménagement divers (aire de jeux, Mairie, Mille-clubs, salle Chabrier...) et d'achat de matériel (mobiliers, végétations, outillages, service technique...) pour 126 338,82 €.
- La préparation des travaux de la place longue pour 20 000 €.

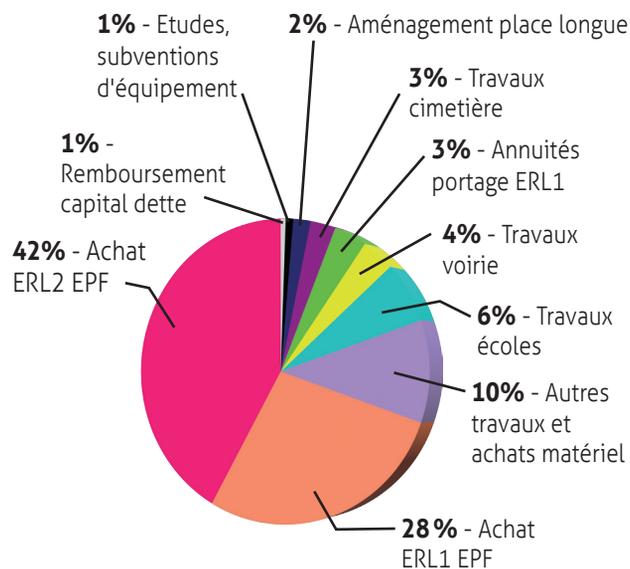
• Au total, les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 187 108,51 €, dont 73 % sont liés aux travaux d'aménagement du centre du village.

• Au niveau des recettes d'investissement, en plus du produit de la vente des ERL présenté ci-dessus, les recettes d'investissements sont les suivantes :

- Subvention pour 104 264 €.
- Produit de la taxe d'aménagement (sur les constructions neuves) pour 50 000 €.
- FCTVA, qui correspond à la récupération de la TVA sur les dépenses d'investissement, pour 60 000 €.

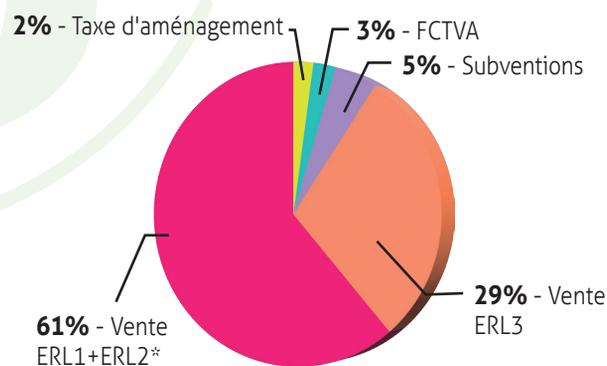
• Cela représente 214 264 € de recettes nouvelles et 2 209 216 € si on y ajoute la vente des ERL. C'est ce qui est représenté sur le graphique des recettes d'investissements.

• Une fois toutes les opérations (recettes et dépenses) comptabilisées, on obtient un excédent de 1 034 494,16 € pour la section investissement et de 546 603,20 € pour la section de fonctionnement utilisable en 2025.



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

● Achat ERL2 EPF	495 050,84 €
● Achat ERL1 EPF	329 993,63 €
● Autres travaux et achats matériel	126 338,82 €
● Travaux écoles	75 462,00 €
● Travaux voirie	43 400,00 €
● Annuités portage ERL1	41 249,22 €
● Travaux cimetière	36 000,00 €
● Aménagement place longue	20 000,00 €
● Etudes, subventions d'équipement	10 000,00 €
● Remboursement capital dette	9 614,00 €
TOTAL	1 187 108,51 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT (RECETTES NOUVELLES + VENTE TERRAINS)

● Vente ERL1+ERL2	1 355 000,00 €
● Vente ERL3	639 952,00 €
● Subventions	104 264,00 €
● FCTVA	60 000,00 €
● Taxe d'aménagement	50 000,00 €
TOTAL	2 209 216,00 €

* ERL = Emplacement Réservé au Logement

Économies d'énergie



ISOLATION DE L'ÉCOLE, UNE PRIORITÉ

Dans le cadre des économies d'énergie et de la recherche d'économies financières face à la flambée du gaz et de l'électricité, la commune de Saint-Bernard a contractualisé une étude avec l'ALECO1 (Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain) pour son école maternelle et élémentaire. Si l'école maternelle présente des critères d'isolation qui sont bons en raison de sa construction plus récente (année 2000), l'école élémentaire construite au fil des années présentait de grandes carences en isolation.

Après la remise du diagnostic de l'ALEC, la commune a procédé au changement de l'ensemble des fenêtres et portes des bâtiments de l'école élémentaire. Une isolation complète des toitures a aussi été effectuée sur ces mêmes bâtiments. Après ces travaux, les bâtiments

de l'école élémentaire se trouvent correctement isolés, avec des moyens en chauffage normalisés, et surtout un meilleur confort pour les enfants et les enseignants.

L'investissement est de 107902€HT (montant demandé pour les subventions). La commune percevra 21580€ de subvention de l'État et 9279€ de subvention du Département.

Enfin, les centrales de ventilation de la maternelle et de l'élémentaire seront changées pour une meilleure qualité de l'air dans les bâtiments.

Le dernier point sera l'étude concernant le changement de chaudière gaz et la recherche d'économies avec un modèle basse consommation.



ISOLATION DE LA TOITURE DE LA MAIRIE ET ÉTUDE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES EN TOITURE

Toujours dans le cadre des économies d'énergie, l'isolation de la toiture de la mairie, qui date des années 2000, fera l'objet d'une mise aux normes. Une étude d'installation de panneaux photovoltaïques sera faite pour équiper le bâtiment en autoconsommation. Des recherches de subventions seront aussi réalisées.

DECO MOUSSE
 Découpe de mousse sur mesure - Atelier de confection
 Aménagement bateaux, camping-car, caravanes...
 Fabricant canapés clic-clac/BZ...
 Heures d'ouverture du dépôt aux professionnels et particuliers :
 Du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-18h - samedi 9h-12h
 1351 route de Jassans 01600 TREVOUX
 Tél : 04 74 00 09 65 - Fax : 04 74 00 63 50
 email : decomousse@wanadoo.fr

Chambres d'Hôtes Florilège
 131 Chemin du bois Faguin - 01600 Saint Bernard
 3 épis aux Gîtes de France - Ref G339510
 Capacité: 2 chambres - 4 personnes
 A 300 M du centre village, dans une villa rénovée, nous mettons à disposition deux chambres (1ch 1lit de 140 et 1 ch 2lits de 80) salle d'eau et cuisine réservée aux hôtes.
 Tel : 06 28 16 77 30
 Mail : janinecombrichon01@gmail.com
 chambredhote-florilege.fr

Eclairage public

Face à une énergie de plus en plus chère, la commune de Saint-Bernard a étudié différentes solutions pour faire des économies de fonctionnement.

Le Conseil municipal a décidé d'éteindre l'éclairage public de la commune la nuit entre 23h le soir et 6h30 le matin. Résultat : gain d'environ 8000€/an sur la consommation d'électricité.

Cette extinction nocturne s'inscrit aussi dans la mise en place de trame noire en faveur de la biodiversité, protégeant la faune et la flore.

- Par ailleurs, notre éclairage ancien utilisait des lampes au sodium (effet orange à large diffusion) et gourmandes en électricité.

Toujours à la recherche d'économies de fonctionnement, le Conseil municipal a décidé de passer l'ensemble des points lumineux en éclairage leds.

Ces travaux ont été confiés au Syndicat d'Électricité de l'Ain et ont été réalisés en plusieurs tranches.

Ce passage en leds a nécessité un changement total du candélabre pour les plus anciens points lumineux très vieux et corrodés, un changement de tête de mât pour d'autres afin de les adapter et enfin un changement de l'ensemble des diffuseurs, le matériel étant différent entre les ampoules sodium et ampoules leds.

Au total, avec l'extinction et le passage en LED, l'économie d'électricité pour la commune en 2024 par rapport à celle de l'année 2020 est d'environ 48 000 Kwh ce qui représente 72% de consommation en moins et au tarif actuel -10 800 € de dépense. Une subvention Fonds Vert a été obtenue de l'État : 30 500 €.



TF
Limat.
Pompes Funèbres

*Permanence téléphonique
7j/7 - 24 h/24*

*Organisation des Obsèques
Prévoyance Funéraire*

Chambres Funéraires

Ambérieux en Dombes - 01330

04.74.00.82.83

Anse - 69480

04.37.55.55.99



GARAGE THETE

Réparateur automobile toutes marques

1323 Avenue des Helvètes
01 600 ST BERNARD

Tél : 04 74 00 01 94

Mail : pierre.thete@laposte.net

Siret : 80298675200011



Cimetière

Notre cimetière municipal fait actuellement l'objet d'une réhabilitation.

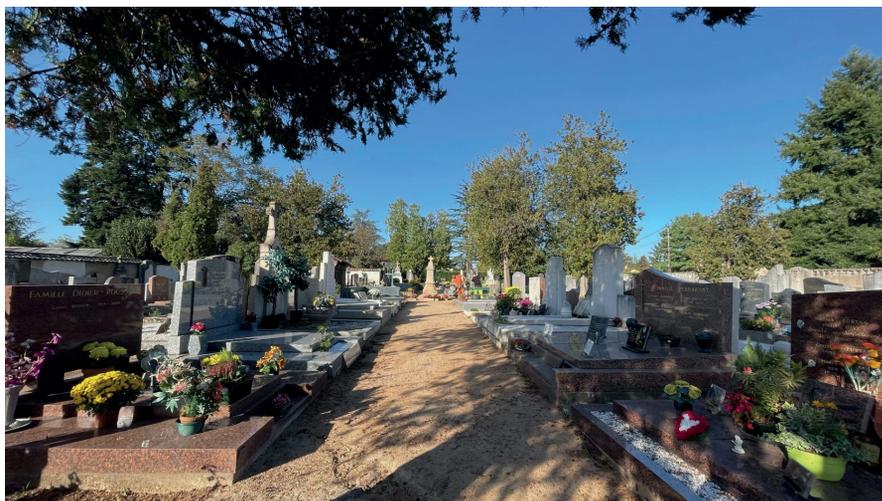
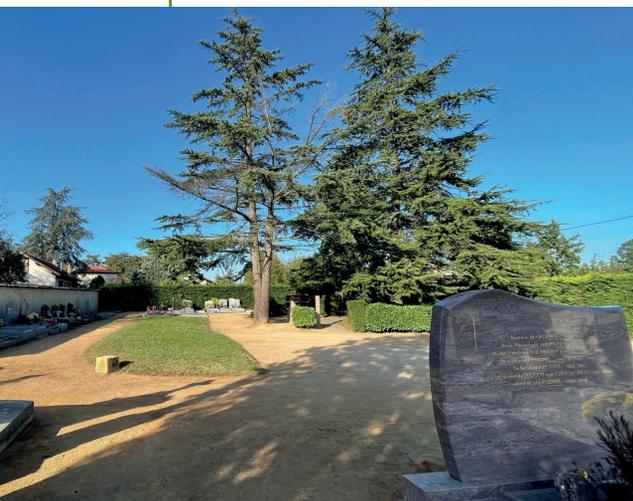
Progressivement et après une longue procédure de plus de trois ans, les concessions abandonnées sont reprises par la commune. Reste encore quelques concessions qui feront l'objet d'une reprise en 2025. L'exhumation des restes des défunts, regroupés en reliquaire par concession, sont immédiatement placés dans le nouvel ossuaire. Ainsi, des concessions de 2 et 4 places pour 15 ou 30ans sont de nouveau disponibles dans l'ancien cimetière.

Les cavurnes (au sol) ont été réorganisés dans leur implantation. Un columbarium a été implanté et le lieu de dispersion des cendres mis aux normes avec un puits du souvenir. Prochainement, les tombes des enfants (à côté de l'entrée de l'ancien cimetière) seront déplacées pour être regroupées, ceci bien entendu avec l'accord des familles.

Enfin, les arbres étant en très mauvais état, une campagne de coupe et de remplacement sera programmée en 2025. De nouvelles espèces mieux adaptées aux évolutions climatiques seront plantées.

Pour rappel, le règlement municipal du cimetière indique aux familles que les concessions doivent être entretenues tout comme les monuments. La mairie procédera à des injonctions d'entretien pour les concessions en état d'abandon.

Enfin, la lutte contre le moustique tigre est l'affaire de tous. Merci de mettre du sable dans les coupelles de vos pots de plantes et fleurs. Du sable est à votre disposition dans le bac jaune à l'entrée du nouveau cimetière.



FINAS

Maison fondée en 1935

**CHAUFFAGE - PLOMBERIE
CLIMATISATION**

04 74 00 21 38

65, Chemin des Orfèvres

01600 Trévoux finas@finas.fr

Notre Showroom :
662 Rue des Jonchères Bât.E - 69730 Genay

FITEC

**INSTALLATION - MAINTENANCE
CLIMATISATION -
POMPE A CHALEUR**

662 rue des Jonchères Bât. E

69730 GENAY

04 87 63 58 41

Nos réalisations sur : www.finas.fr

LOGIS
PEPS

Xavier MAROT

Rénovation de salles de bains,
plâtrerie/peinture, second oeuvre

**Donnez du pep's à votre logis !
Je vous laisse me contacter**

☎ 06 26 02 20 32

✉ logis.peps@gmail.com

📍 01600 SAINT BERNARD

📱 @logispeps

Traitement des déchets : quelles évolutions à venir

Au fil des lois et afin de préserver la planète, le traitement des ordures ménagères évolue, privilégiant le recyclage. Nous avons adapté nos habitudes afin d'orienter nos déchets dans la bonne filière de traitement.

TRIER VOS DÉCHETS DEVIENT PLUS SIMPLE !

Aujourd'hui, avec le tri, nous constatons que notre poubelle grise est presque vide et que la jaune remplit bien son rôle avec les nombreux emballages.

Prochainement, nous apprendrons à trier les biodéchets. Car les déchets alimentaires représentent 1/3 de notre poubelle d'ordures ménagères. Grâce à cette collecte, ils seront valorisés, car compostés et non plus incinérés (produisant alors du CO₂).

De même, pour les cartons bruns, nous pourrions bientôt les déposer pliés dans les containers des points d'apports volontaires sur la commune (avenue des Helvétès, chemin du Carre et place Utrillo). Vous pourrez toujours, si vous le souhaitez, les déposer dans l'une des deux déchetteries de la CCDSV (Frans et Reyrieux).

Enfin, le verre, les textiles et le papier sont toujours à déposer aux points d'apports volontaires de la commune ou à la déchetterie.



S'agissant des deux déchetteries de la CCDSV (Frans et Reyrieux), elles sont à la disposition des particuliers.

• Pour rappel : c'est la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée qui a la compétence des déchets et organise les collectes, la délivrance des bacs et autres composteurs, et le fonctionnement des déchetteries (carte pour les particuliers à retirer en mairie). Le service déchets est joignable par téléphone ou par mail.

Enfin, pour ne pas annuler une tournée de ramassage, merci de respecter le passage des camions de collecte en ne stationnant pas en pleine voie. Rappelons-nous qu'empêcher le passage d'un camion poubelles, c'est aussi empêcher le passage du camion de pompiers. Merci pour votre civisme.

Service déchets
04 74 00 19 02
dechets@ccdsv.fr

Cuves de récupération des eaux pluviales

Les évolutions climatiques avec les sécheresses estivales, les arrêtés successifs de la Préfète interdisant l'utilisation de l'eau potable pour l'arrosage tout comme le puisage en rivière et puits, nous ont conduits à mettre en place des cuves de récupération et de stockage des eaux pluviales. Une cuve de 20 000 litres a été installée devant la mairie et une seconde de 15 000 litres a été installée à côté de la Halle Chabrier.

GRÂCE À CES ÉQUIPEMENTS, LA COMMUNE RESTE AUTONOME POUR SES ARROSAGES (RAISONNÉS), Y COMPRIS EN PÉRIODE ROUGE.



04 ASSOCIATIONS

Les associations, les forces vives du village

LA COMMUNE DE SAINT-BERNARD COMPTE PLUS D'UNE VINGTAINE D'ASSOCIATIONS DYNAMIQUES QUI S'ADRESSENT À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION ET PROPOSENT DES ACTIVITÉS RICHES ET VARIÉES.

AMICALE CHASSE

Exploitation rationnelle de la chasse sur le territoire, actions de repeuplement du faisan.

i **Georges Cartayrade**
04 74 00 20 81
georges.cartayrade@gmail.com

AMICALE BOULE

Organisation de concours de boule lyonnaise (officiels ou entre sociétaires).

i **Xavier Jacquet**
06 21 12 08 93
jpbm01140@gmail.com

ASSOCIATION SPINOSA

Découverte et partage des patrimoines matériels, immatériels et naturels de la commune de Saint-Bernard.

i **Rose Troncy et Bruno Balay**
contact@spinosa.fr

CHORALE DE SAINT-BERNARD

Activités culturelles autour du chant.

i **Georges Cartayrade**
04 74 00 20 81

CLUB DES LOISIRS

Voyages, découvertes, activités culturelles, sport (cours de gym détente, gym douce, pilates, yoga et zumba), moments festifs.

i **Elyanne Rosner**
06 89 85 14 76
elyanne.rosner@orange.fr

ÉCLATS DE SCÈNE

Pratique d'activités artistiques et théâtrales.

i **Jean-Pierre Bouty**
eclats.de.scene@gmail.com
f **Troupe Eclats de Scène**

FOOTBALL US FORMANS

Pratique du football au sein de l'Union Sportive du Formans, née de la fusion des clubs de Saint-Didier et Saint-Bernard.

i **Jean Didier**
www.usformans.fr
f **USF St Didier St Bernard**

L'HAMEÇON SPINOSIEN

Développement de la pêche dans la commune et protection du Formans.

i **Alexandre Bengasini**

MOV'IN ST BÉ

Activités sportives à destination des Spinosiens.

i **Caroline Legouge**
06 22 64 08 50

SOU DES ÉCOLES

Financement d'activités et de sorties pour les élèves de l'école.

i **Sébastien Hardiagon**
06 18 53 07 90
soudesecoles.spinosa@gmail.com
f **Sou des écoles Saint-Bernard**
Course du bord de Saône

SPIN'EVENTS

i **Jacques Sahakian**
06 71 29 26 41
jacques.sahakian76@gmail.com

i **Kareen Fandard**
06 89 04 57 35
kareen.fandard@gmail.com

SPINOS'ANIMATION

Organisation de rencontres et de manifestations rassemblant les Spinosiens.

i **François Froppier**
06 32 27 90 92
spinosanimation@gmail.com

CONSCRITS DE SAINT-BERNARD

Associations trans-générationnelles qui organisent chaque année plusieurs manifestations festives sur le village, dont la fête des conscrits le 3^e dimanche de juillet en général.

Classe en 0

Thibault Froppier
 Classe en zéro de Saint-Bernard

Classe en 1

Audrey Rigault
 Conscrits Classes en 1 - Saint-Bernard

Classe en 2

Philippe Segonne
 Conscrits Saint-Bernard Classe en 2
 classe2saintbernard@gmail.com

Amicale de la classe en 3

Franck Rochon du Verdier

Amicale de la classe en 4

Jimmy Caire

Amicale de la classe en 5

Alexandre Imbert

Amicale de la classe en 6

Jean-Jacques Hémont

Amicale de la classe en 7

M. Carelle

Classe en 8

Patrick Bibet
 Conscrits de la classe en 8 de Saint-Bernard

Classe en 9

Marie-Laure Patin
 Classe en 9 Saint-Bernard

(Renseignements en mairie pour coordonnées)



UTRILLO
Résidence

Résidence UTRILLO
Le confort - les services - les soins
d'une résidence médicalisée.

CONTACTEZ-NOUS
accueil@ehpadutrillo.fr • 04 74 00 17 17

750 chemin de la Mulati - 01600 SAINT-BERNARD



ENTRETIEN ESPACES VERTS
LAVAGE DE VITRES
NETTOYAGE GÉNÉRAL

S.A.R.L. FRAY NETTOYAGE
Au service des professionnels et des particuliers depuis 1973

ZAC du Pardy - 01480 FRANS
Tél. 04 37 55 43 83
fraynettoyage@gmail.com



CHARPENTE SOCCHI sarl

CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE
MAISON À
OSSATURE BOIS

Neuf et restauration
Travaux courants
et spéciaux en bois

TRAVAIL DE QUALITÉ

Pierre GAYARD
572, route de Lyon - 01600 TRÉVOUX
Tél. 04 74 00 14 79
Port. 06 25 60 39 85
pierre.gayard1@gmail.com
www.charpente-socchi.fr



SOCIALEYES
[OPTICIEN - LUNETIER]
Villefranche-sur-Saône

Lunettes de vue
Lentilles de contact Lunettes de soleil

www.socialeyes.fr

SPINOSA

À LA DÉCOUVERTE DU CHÂTEAU DE SAINT-BERNARD AVEC L'ASSOCIATION SPINOSA

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, ce sont un peu plus de 1600 visiteurs qui sont venus au château et ont profité des diverses animations proposées. Le site a largement été ouvert par la propriétaire, madame Bererd. Tour ronde, châlet, terrasse, grande salle, salle voûtée et salle de garde ont ainsi été révélés au regard curieux des visiteurs.

- Ce parcours était jalonné de panneaux historiques et architecturaux élaborés par l'association Spinosa. Celle-ci avait aussi réalisé une vidéo retraçant la vie des peintres Maurice Utrillo, Suzanne Valadon et André Utter,



Charpentier

résidents célèbres du château au 20^e siècle. Dans les espaces extérieurs, c'est un voyage dans le temps qui était offert aux visiteurs avec une animation de combats médiévaux proposée par l'association Armageddon et la découverte de métiers d'époque présentés par un charpentier et un forgeron.



Armageddon combat



Forgeron en action



Le château



Spinosa bénévoles



Charpentier

Amicale chasse

Elle compte six chasseurs et le président qui ne chasse plus. L'an passé, nous n'avons pas chassé le lièvre car il y en avait trop peu sur la commune. Nous avons chassé seulement les faisans issus de lâchers et quelques palombes.



Classe en 3

Le 7 septembre 2024, l'association des classes en 3 de Saint-Bernard a organisé la Guinguette de la 3 à Chabrier. Malgré la pluie, nous avons partagé un bon moment de convivialité pour cette rentrée avec un menu beaujolais composé de saucissons au vin et de pommes de terre, agrémenté d'une ambiance musicale. Nous vous donnons rendez-vous à la prochaine édition.

 Guinguette de la 3
Samedi 24 mai
Chabrier



01600 SAINT-BERNARD
04 74 00 11 58

69480 POMMIERS
04 74 07 08 75

69480 AMBERIEUX D'AZERGUES
04 74 09 75 63

69400 ARNAS
(La ferme de Collonges)

christophe

PAI
NS &
VIE
NNO
ISE
RIE
S.

www.lamaisondubonheur-saint-bernard.com

La Maison du Bonheur
Chambres d'hôtes

+33 (0)6 50 11 25 03

NYPHÉA
Architecte paysagiste au service des collectivités et des professionnels

PIZZAS
ARTISANALES
À EMPORTER

04 37 55 54 98

701 ROUTE DE LYON
69480 ANSE



Spin'Events

MARCHÉ PRIMEUR LE 8 SEPTEMBRE 2024

Pour le 1^{er} marché primeur à Saint-Bernard, près de 1000 personnes se sont mobilisées ! Soleil et exposants de qualité, tout était là pour faire venir les visiteurs. 13 exposants locaux et la Spin'buvette dans ce lieu si apprécié qu'est l'espace Chabrier, ont permis une sacrée réussite dans la bonne humeur !

Une belle initiative de l'association Spin'Events que la municipalité va étudier pour poursuivre l'aventure avec un marché hebdomadaire.



Marché de Noël et des Lumières

Plus de 4000 personnes, un show incroyable du cabaret Voulez-Vous, des projections sur le château presque digne d'un 8 décembre lyonnais !

Des exposants repartis ravis et des visiteurs heureux. Un concert final de qualité a rassemblé des spectateurs conquis et émus. Une journée incroyable à Saint-Bernard !



Club des loisirs

Le club des loisirs vous a proposé tout au long de l'année des activités sportives (stretching, pilates, yoga, danse). Les joueurs de cartes étaient aussi au

rendez-vous. Également des visites ponctuelles (musée, attelage en Dombes, La Demeure du Chaos...) Bien sûr, nos traditionnels repas et un voyage/croisière sur la Loire.

NEZ NOUS DÉCOUVRIR



Amicale boules

L'Amicale boules compte pour la saison 2024/2025 33 licenciés. 7 classes en 3^e division et 26 en 4^e division. La société de boules organise 7 concours officiels pour la saison qui démarrent du 15 septembre 2024 au 14 septembre 2025 et 4 concours loisirs entre sociétaires.

Pour la saison passée nous comptons une finale en quadrette 4^e divisions au championnat de l'Ain. 2 doublettes qui se sont qualifiées pour les championnats de l'Ain 4^e division et un joueur 4^e division vice champion de l'Ain simple et perdant en 16^e de finale aux championnats de France à Thonon-les-Bains.

Un grand merci aux bénévoles qui aident toute l'année pour l'organisation des concours, aussi aux sponsors qui font des dons pour les financer et à la mairie de Saint-Bernard qui nous prête ses locaux et du matériel toute l'année.



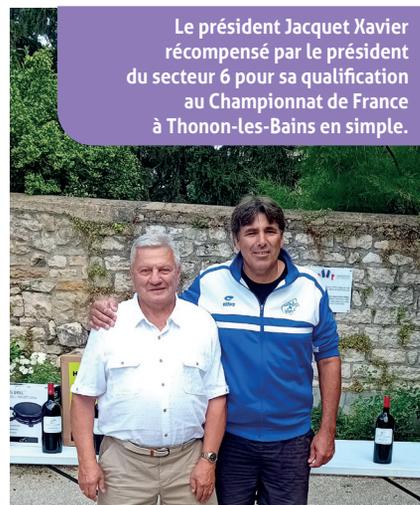
Repas des adhérents



Équipe de l'Amicale boules de Saint-Bernard, perdant en finale des Championnats de l'Ain.



Les équipes qualifiées au Championnat de l'Ain double dont 2 de Saint-Bernard : Xavier Jacquet associé à Jean-Marc Collet, Alain Furtag, Christophe Guerrier et Baptiste Garnier.



Le président Jacquet Xavier récompensé par le président du secteur 6 pour sa qualification au Championnat de France à Thonon-les-Bains en simple.

Mov'in St Bé

LES ACTIVITÉS, PRÉSENTÉES PAR NOS INTERVENANTS



LES COURS DE ZUMBA® SONT DES CHORÉGRAPHIES SIMPLES ET RÉPÉTITIVES POUR S'AMUSER ET NE PAS SE PRENDRE LA TÊTE.

• Fun et motivante, cette activité permet de danser tout en s'amusant, et est surtout accessible à tous. Les chorégraphies mélangent des mouvements de fitness et de danse pour tonifier le corps en entier. Les styles de musique variés rendent les séances de Zumba® ludiques : difficile de s'ennuyer, il y en a pour tous les goûts.

Être bien dans son corps et libérer son esprit.

Cathy

La Zumba® est un cours chorégraphié en musique où les pratiquantes enchaînent différentes combinaisons de pas au rythme de musiques latines et autres musiques internationales.



Valoriser les gens, donner à chacun un même espace d'expression, développer des compétences, donner du sens, remettre de l'humain dans les relations... Voilà, entre autres choses, ce qui motive mon envie de diffuser la pratique de l'improvisation théâtrale à Saint-Bernard.

C'EST TOUJOURS ENTHOUSIASMANT DE VOIR LES PARTICIPANTS PROGRESSER ET PRENDRE PLAISIR DANS CETTE DISCIPLINE RICHE DE SENS, FACILE D'ACCÈS MAIS D'UNE RELATIVE EXIGENCE.

• Depuis quelques années maintenant, j'anime ces ateliers où dominent le rire, le partage, la créativité, la complicité...

Philippe

Sophrologue caycédienne, praticienne en hypnose et conseillère en aromathérapie et micronutrition, j'interviens tous les mardis soir pour une séance de sophrologie collective. Bien-être et relaxation sont les maîtres mots de cette parenthèse d'une heure appréciée par les adhérents.

Blandine - Sophro Zen - Saint-Didier-de-Formans



Classe en 6

Le 28 septembre 2024 la classe en 6 a organisé sa 2^e fête de la bière.

Le Sou des écoles

C'EST GRÂCE À VOUS, ET POUR LES ENFANTS !

L'association du Sou des écoles de Saint-Bernard est au cœur de notre village, organisant des événements variés pour financer des activités et du matériel pour l'école Spinosa. Que ce soit des ventes de chocolat, charcuterie, fromage, ou encore le défilé du carnaval et la course à pied le long de la Saône, chaque événement est une fête ! L'année dernière, grâce à votre générosité, nous avons pu offrir des leçons de tennis, une initiation à l'escrime, une classe verte, des sorties éducatives et bien plus encore aux enfants. Cette année, suivez et participez à nos activités via notre nouveau site web. Rejoignez-nous pour continuer à faire briller les yeux de nos petits écoliers !



www.sou-spinosa.fr



BST.AERO
SAUVETAGE APRES SINISTRE

- ✓ Destruction d'odeurs Spécialiste fuel et hydro-carbures
- ✓ Sauvetages après sinistres
- ✓ Interventions de sauvegarde
- ✓ Décontamination par DSVA
- ✓ Désinsectisation

Tél. : +33(0)4 74 00 66 46
Port. : +33(0)6 21 31 99 64
www.bstaero.fr

MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
Certification professionnelle n°0F-0071-20269 délivrée le 08/11/2013

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Notre zone d'intervention

ROUGE VERT Agence Communicative

Stratégie
Création
Mise en page & Impression
Site Internet
Référencement
Réseaux sociaux
Animation Vidéo

Villefranche-sur-Saône
www.rougevert.fr | 04 74 60 36 38

Spino(lympique)s'animation

En cette année olympique, Spinos'animation se déploie dans un décathlon d'activités intergénérationnelles, sociétales, sportives, culturelles, ludiques et gastronomiques, privilégiant la mixité sociale, le partage et la convivialité.

- Ainsi, nous fûmes organisateur ou cheville ouvrière de : la sortie skirando, la course du Bord de Saône, le Bowling, l'accrobranche, la fête du petit train, le vide-grenier, la journée patrimoine, le tournoi de pétanque, la randonnée pédestre, le repas Beaujolais nouveau.

- Dix « épreuves » pleinement réussies, avec, pour l'équipe, à titre de médailles, la satisfaction, le plaisir, la joie, le sourire des participants heureux d'un bon moment partagé.



Chorale de Saint-Bernard

Après le départ de Ghislaine Nicolas, cheffe de chœur, Chrys Guyot-Lyonet a été recruté et, depuis début septembre, la chorale a repris ses répétitions, le jeudi de 17h30 à 19h salle Perrayon, forte de 22 choristes maintenant.

POCAUD PASCAL

MENUISIER - EBENISTE
32 RUE DU BAC
01600 ST BERNARD
04 74 00 34 47
06 66 00 06 00

REFECO+++

ÉTUDE / INSTALLATION / DÉPANNAGE / MAINTENANCE
Froid commercial & industriel
Climatisation professionnel & particulier
Matériel CHR

📍 06 87 26 00 99
📞 contact@refecoplus.fr
📍 137 Allée du Bief
01600 TRÉVOUX

SECURITEST

CONTROLE TECHNIQUE



CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
Prise en charge de tous les véhicules de -3,5 tonnes, électrique hybride, GPL, GNC, camping-car, 4x4, et véhicules spécifiques (collections, auto-école...)
Réalisation de l'examen du code de la route.

NOUVEAU
Réalisation du Contrôle technique moto et toute la catégorie L (moto quad, cyclomoteur, tricycle, voiturettes...) obligatoire depuis avril 2024.



Marigliano Baptiste • Sarl Anse auto bilan
Rue Jean Durand 69480 ANSE
04 74 67 23 65 • 06929@securitest.org
controle-technique-anse.securitest.fr

ID.REA

concept

Construction - Rénovation
Agencement

121 impasse des Eglantines
01600 SAINT-BERNARD
06 22 11 89 08 • ciddau@idrea-concept.fr

JARDINS Secrets

DERNIERS APPARTEMENTS NEUFS DISPONIBLES

De belles vues dégagées dès le premier étage



DU STUDIO AU 4 PIÈCES • Balcon, terrasse ou jardin privatif pour tous

ESPACE DE VENTE SUR PLACE :
447, rue de la Saône à Saint-Bernard

04 78 95 99 99
vivre-saint-bernard.fr



05 PRATIQUE

Réservation des salles municipales

A Saint-Bernard, trois salles sont désormais ouvertes à la location et réservées aux Spinosiens particuliers et associations :

• Mille Club François Paour

Capacité 170 personnes
- 450€ la journée*
- 750€ le week-end**

• Espace Chabrier

Capacité 50 personnes
- 250€ la journée*
- 400€ le week-end**

• Salle Perrayon

Capacité 30 personnes
- 130€ la journée*
- 200€ le week-end**

*De 8h à 8h.

**Un ou deux jours.

Caution dégratation 1 000€
et caution propreté 100€.

Adressez-vous au secrétariat de la mairie pour connaître les conditions détaillées.

Les missions du CCAS

Le CCAS (Centre communal d'action sociale), présent au sein de la commune, conduit une politique sociale définie par la municipalité via son conseil d'administration et dispose d'un budget autonome.

• Coordinateur de l'aide sociale, conformément à la réglementation, le CCAS est également gestionnaire des services en faveur des usagers. Le rôle du CCAS est d'écouter, d'instruire des dossiers, d'assurer un accompagnement, de créer

des passerelles vers les autres partenaires à vocation sociale, de la petite enfance au 4^e âge. Les actions menées par le CCAS respectent toujours les règles strictes de la confidentialité.

• **Les membres du CCAS :** Bernard Rey, Frédéric Vienot, Jean-Pierre Klein, Emmanuelle Cargnelli, Claire Andrieux, Brigitte Fromont, Caroline Pflieger-Legouge, Albert Rebaud, Mireille Tandé, Monique Grosjean, Anne-Marie Paquelet

Garde d'enfants

La commune compte plusieurs assistantes maternelles agréées, contactez la mairie pour avoir la liste à jour. Le relais des assistantes maternelles (RAM) est également à votre disposition pour tout renseignement :

i Les Câlinois
55 route de Trévoux
01600 St-Didier-de-Formans
Tél : 04 74 00 33 82
les.calinois@valhorizon.fr

Un accueil en crèche est également possible. 5 établissements sont présents sur le territoire à Trévoux (2), Saint-Didier-de-Formans, Parcieux et Fareins. Renseignez-vous auprès du pôle Petite Enfance de Val Horizon, association en charge de cette compétence pour le compte de la CCDSV :

i Pôle Petite Enfance de Val Horizon
TÉL : 09 64 49 22 38
petite.enfance@valhorizon.fr

Participation citoyenne

Le partenariat « convention participation citoyenne » avec la gendarmerie est en place dans la commune depuis fin 2016. Rapprochez-vous du secrétariat pour rejoindre l'équipe de Spinosiens vigilants.



Boîte aux lettres

LES POINTS CLÉS DE LA POSTE, À RESPECTER POUR VOTRE BOÎTE AUX LETTRES

Les boîtes aux lettres doivent :

- être accessibles par le facteur : en bordure de voirie ou accès à la porte du hall et éclairées;
- être munies d'une serrure PTT compatible La Poste (à défaut prévoir l'installation);
- disposer d'un volume intérieur minimal de 260 x 260 x 340 mm;

- intégrer une ouverture du volet vers l'intérieur;
- être dotées d'un porte-étiquette.

L'IMPLANTATION D'UNE BOÎTE AUX LETTRES INDIVIDUELLE POUR UNE INSTALLATION AUX NORMES

- Bas du bloc entre 1m et 1.50m du sol (ou +), haut à 1.70m du sol

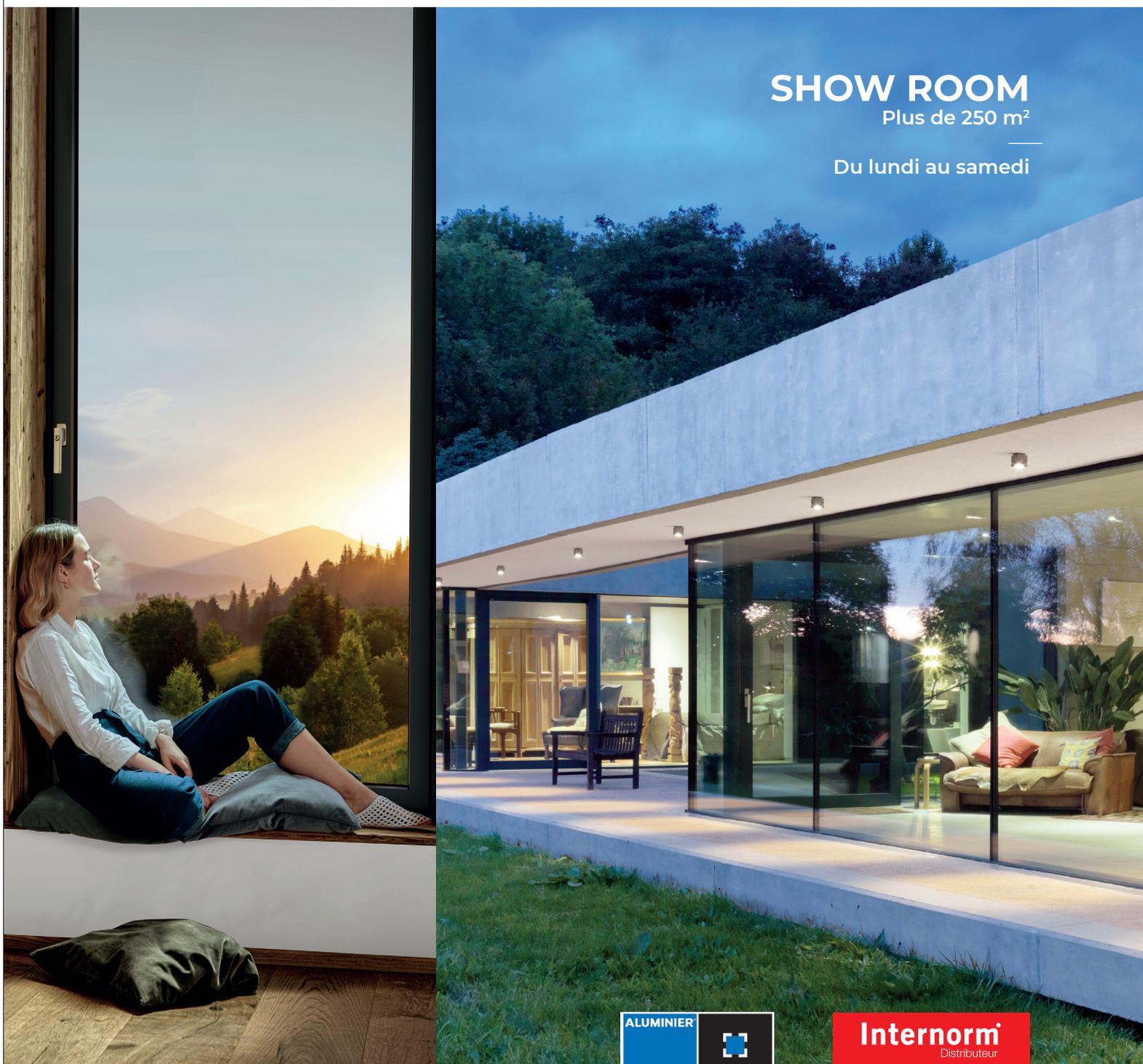


SPÉCIALISTE DES FERMETURES POUR VOTRE HABITAT

SHOW ROOM

Plus de 250 m²

Du lundi au samedi



FABRICANTS INSTALLATEURS AGRÉÉS

Internorm
Distributeur

acf **PORTES
PORTAILS
FENÊTRES**
accès - création - fermetures

L'engagement qualité

Avenue Lavoisier | 01600 Massieux
Tél. 04 78 98 37 80

www.accescreationfermetures.fr

Tris et déchets

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les mardi sauf les 1^{er} mai, 1^{er} janvier et 25 décembre.

• La collecte du tri sélectif a lieu un mercredi sur deux les semaines paires (calendrier distribué et téléchargeable sur les sites internet de la mairie et de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée).

• **Quelques recommandations sinon le bac risque de ne pas être collecté :**

- sortir son bac la veille au soir et le rentrer après la collecte ;
- veiller à ne pas y mettre des déchets verts ou des objets volumineux, des récipients de produits dangereux qui vont en déchetterie ;
- éviter le stationnement gênant.

• **Les points d'apport volontaire verre et papier ainsi que les bio-déchets et les cartons bruns :**

- Place Utrillo avec un silo tri sélectif
- 63 chemin du Carre
- Chemin Gravier Vaillant Avenue des Helvétès

• Les déchetteries :

❶ Déchetterie du Pardy
Zone Artisanale du Chemin du Pardy
01480 Frans

❷ Déchetterie des Bruyères
6129 rue des Garennes
01600 Reyrieux

Charger le coffre ou la remorque de votre véhicule en fonction de l'ordre des bennes (plan déchetteries sur le site internet de la CCDSV).

• Pour tout autre renseignement, achat composteur, fourniture bac jaune, contactez :

❶ Communauté de communes Dombes Saône Vallée
627 route de Jassans
BP 231 - CS 60231
01602 Trévoux
contact@ccdsv.fr
Tél : 04 74 08 97 66
Fax : 04 74 08 97 67

Pour tout complément d'information, RDV sur le site internet de la CCDSV : <https://dechets.ccdsv.fr>

ENFIN Affichez-moi dans votre cuisine! TOUS LES EMBALLAGES RÉUNIS DANS LE JAUNE !

LES EMBALLAGES

bouteilles et flacons en plastique

pots, gourdes, tubes, sachets et films en plastique, barquettes en plastique et en polystyrène

emballages métalliques

cartonnettes

briques alimentaires

ne pas imbriquer les emballages

gros cartons d'emballages

En vrac

En vrac

Sytraival
DES DÉCHETS REINVENTÉS

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

TOUS LES PAPIERS

hutte d'enlever les agrafes, spirales, couvertures

journaux, magazines, publicités, enveloppes, courriers, cahiers...

papier kraft

mouchoirs et essuie-tout en papier

films entourant les revues

gros cartons d'emballages

LE VERRE

Sans bouchon ni couvercle

bouteilles, bocaux et flacons en verre

ampoules

vaisselle en verre

LES ORDURES MÉNAGÈRES

En sac fermé

couches-culottes

masques jetables

mouchoirs et lingettes

emballages non vidés

objets en plastique cassés

vaisselle cassée

cotons-tiges

brosses à dents, rasoirs jetables

VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÛNE **agglo**

BEAUJOLAIS PIERRES D'ORÉES

DOMBES SAÛNE VALLÉE

Quest Rhodanien
Communauté d'agglomération

SIRTOM
Vallée de la Croix

Smidom
Veule Saône

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Pays de L'Arbrasil

CCSB
Communauté de Communes de la Vallée de la Saône

L&M et associés - contact@l-et-m.com - crédits photos : CITEO - Adobostock - 112021 - No plus plein sur la voie publique - Imprimé sur papier 100% recyclé

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
 Tuiles (réfection de toiture) : **DP**
 Auvent, préau
 • < 5 m² : aucune formalité
 • < 20 m² : **DP**
 • > 20 m² : **PC**
 Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
 • < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
 • < 20 m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
 • Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
 • Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
 • Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
 • Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

GARAGE
 • < 5 m² : aucune formalité
 • < 20 m² : **DP**
 • > 20 m² : **PC**
 • Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE
 • < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
 • < 100 m² ouverte : **DP**
 • < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
 • > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
 • < 5 m² : aucune formalité
 • < 40 m² : **DP**
 • > 40 m² : **PC**

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON
 • < 5 m² : aucune formalité
 • < 20 m² : **DP**
 • > 20 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
 • Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
 • Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Serv'domicile

En faisant appel à nos services, vous faites le choix d'une économie responsable, éthique et solidaire.

Vous soutenez l'emploi local et l'insertion professionnelle de tous.

Nous vous garantissons la qualité.

Nos services à domicile :

- TONTE PONCTUELLE OU RÉGULIÈRE DE LA PELOUSE
- TAILLE DES HAIES
- ENTRETIENS SAISONNIERS
- EVACUATION ET RECYCLAGE DES DÉCHETS VERTS

SERV'domicile c'est aussi du :
 MÉNAGE
 REPASSAGE



SERV'domicile
 96 avenue du Formans 01600 Trévoux
 Tél. 04 74 00 06 73
 E-mail : accueil@servdomicile.fr

CESU accepté
 *Réduction /
 crédit d'impôt

AGREMENT EMPLOIS FAMILIAUX
 N/051010/F/001/S/69 Préfecture de l'Ain
 1er CONVENTIONNEMENT EI 001130010
 DDETS UT AIN RCS BOURG
 SIREN 523 823 011
 SAS au capital de 7000€ - CODE APE 8810A

50% DE DEDUCTION FISCALE*



Professionnels spinosiens

VOUS TROUVEREZ ICI LES ENTREPRISES INSTALLÉES SUR LA COMMUNE, OU DONT LE REPRÉSENTANT Y RÉSIDE. VOUS SOUHAITEZ APPARAÎTRE DANS CETTE RUBRIQUE ?

 Contactez le secrétariat par mail : mairie@mairie-saint-bernard.fr

BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

ADM RÉNOVATIONS	Adem Ozkara	Plâtrerie peinture, revêtements de sol	121 bis avenue des Helvetes Saint-Bernard	06 49 85 02 78 admrenovations01600@gmail.com
AM BTP	André Massot Crépin	Clôtures - Maçonnerie - Serrurerie	Zac de la Gravière Fareins	04 74 00 39 28 am.btp@orange.fr
BERTHAUD MONTE- ESCALIER	Benjamin Berthaud	Vente, installation, dépannage et entretien de monte- escaliers	210 chemin de la croix vieille Saint-Bernard	07 67 91 80 80 benjamin@berthaud-monte-escalier.fr
CARL'ELEC	Carlo Seto	Electricité - Automatisme	491 chemin des Érables Saint-Bernard	06 60 95 80 12 setocarlo@orange.fr
FINAS	Denis Finas	Chauffage - Sanitaire - Plomberie - Climatisation	65 chemin des Orfèvres Trévoux	04 74 00 21 38 finas@finas.fr
IDG-COM	Franck Mechani	Electricité	121 impasse des Eglantines Saint-Bernard	06 22 41 85 47 f.mechani@free.fr
IDREA CONCEPT	Claudia Iddau	Maîtrise d'œuvre (construction, rénovation et agencement)	121 impasse des Eglantines Saint-Bernard	06 22 11 89 08 ciddau@idrea-concept.fr
NYMPHEA	Christophe Cottarel	Architecte paysagiste, maîtrise d'œuvre	Saint-Bernard	06 13 65 05 60 contact@nymphaea-paysage.fr
PLATTARD OLLIER BOIS	Jacques Plattard	Fournisseur de matériaux	414 avenue de la Plage Villefranche	04 74 02 20 45
POCAUD MENUISERIE	Pascal Pocaud	Menuiserie	650 chemin bois du Lys Saint-Bernard	04 74 00 26 11 pascal.pocaud@free.fr
REFECO+	Alexandre Vieles	Froid et climatisation	137 allée du Bief Saint-Bernard	06 87 26 00 99 - 06 25 49 46 39 admin@refecoplus.fr
SAUVETAGE APRES SINISTRE .BST AERO	Bernard Sangouard	Odeurs, désinfection, démoustication	462 avenue des Helvetes Saint-Bernard	06 21 31 99 64 contact@bstaero.fr
TERRAS	Jean Marc Bilski	Terrassement et vrd	12 allée de Fetan Trévoux	06 09 15 09 31
LOGIS PEPS	Xavier Marot	Rénovation de salle de bains, peinture, second œuvre	464 chemin des Erables Saint-Bernard	06 26 02 20 32 logis.peps@gmail.com
PLOMBERIE DN	David Novel	Plomberie	650 chemin de la Mulati Saint-Bernard	06 51 72 82 74 plomberiedn@free.fr
RT MAÇONNERIE	Remy Torillon	Maçonnerie paysagère	270a chemin du bois du Lys Saint-Bernard	06 67 60 33 61 rtmaconneriepaysagere@gmail.com
SIDROT PLOMBERIE	Julien Sidrot	Plomberie générale	947 chemin du bois du Lys Saint-Bernard	06 10 40 73 72 julien sidrot@gmail.com

COMMERCES, ARTISANS ET SERVICES

DECOMOUSSE	Serge Chaises	Découpe de mousse sur-mesure	1351 route de Jassans Trévoux	04 74 00 09 65 decomousse@wanadoo.fr
EXPERT C.COM	Frederic Lemaire	Cabinet d expertise comptable	103 rue Ronsard Villefranche	04 74 03 14 30 info@expertc-fi.com
THIVOLLE	Jean Paul Thivolle	Concessionnaire auto	150 rue Georges Foulc Villefranche	04 74 07 32 32
INITIAL CC	Jacques Sahakian	Conseil et courtage assurance	1198 chemin de la Prière Saint-Bernard	
IMPRIMERIE AUGAGNEUR	Christophe Augagneur	Imprimerie	704 rue Lamartine Villefranche	04 74 65 12 85
L'ATELIER DE JUN	Julia Nillès	Cours de dessin et peinture	36 rue des Remparts Anse	06 32 28 69 33 julia.nilles@outlook.fr
LA BOULANGERIE	Christophe Cliet Marrel	Boulangerie	393 avenue Suzanne Valadon Saint-Bernard	04 74 00 11 58

LAMAISON DAURE	Aurelie Hémont	Décoration d'intérieur	Saint-Bernard	06 65 20 93 85 contact@lamaisondaure.fr
LES GLAÇONS GIVRÉS	Johanna Vieles	Fabrication et vente de glaçons et glace pilée	137 allée du bief Trévoux	07 81 76 58 84 contact@lesglaconsgivres.fr
LOC' DUNUM	Alexandre Imbert	Location de matériel pour évènements	28 rue Pierre Mendès France Vaulx en Velin	04 78 42 93 61 contact@locdunum.com
RENT A CAR	Thomas Et Philippe Seve	Location de VL	160 rue Chantier Beaujolais Limas	07 74 07 01 01 philippe.seve@rentacar.fr
WIPHYSE	Marcel Rebolle	Conseil e-reputation et site web. Initiation et sécurité informatique	Lot les Erables Saint-Bernard	06 08 51 74 34 marcel.rebolle@wiphyse.com
GARAGE THETE	Pierre Gael Thete	Garage	1323 route des Helvetes Saint-Bernard	04 74 00 01 94 pierre.thete@laposte.net
LES PEPITES & CO	Lynn Colins	Agence de communication	Lot les Erables Saint-Bernard	04 74 00 89 23 contact@les-pepites.com
SILVANA FIORESI	Silvana Fioresi	Traductrice - interprète expert en italien	491 chemin les Erables n°3 Saint-Bernard	07 88 21 03 08 silvana.fioresi-defenin@expert-de-justice.org
TAXI FILS	Loic Massot Crepin	Taxi	285 chemin du bois du Lys Saint-Bernard	06 25 29 87 81 taxifils01@gmail.com
VAL D'OR	Yannick Sauvignet Eric Maisoneuve	Agence immobilière	317 route de Lyon Anse	04 74 07 00 30 contact@agenceduvaldor.fr
VINS ET CHAMPAGNES	Hubert Perret	Vente de vins sans pesticides	Saint-Bernard	06 62 03 00 51
SNC VIEMO	Claude Alain Bignat	Commerce alimentation	353 avenue Suzanne Valadon Saint-Bernard	04 74 00 13 95 a.bignat@gmail.com
DRONUP DÉVELOPPEMENT	Baptiste Colas	Nettoyage aérien par drone	847 route de Frans 69400	06 31 30 75 48 contact@dronup.fr
SÉCURITEST	Baptiste Marigliano	Contrôle technique	Rue Jean Durand Anse	04 74 67 23 65 06929@securitest.org
THIVOLLE		Concessions Automobiles	150 rue Georges Foulc Villefranche	04 74 07 24 34

RESTAURATION ET HÔTELLERIE

AUX GRANDES BRUYÈRES	Bruno Richard	Gîte de France	79 chemin du four à Pain Saint-Bernard	06 63 02 50 50 auxgrandesbruyeres@gmail.com
CAFE COTE	Frederic Cote	Restaurant	27 chemin des Molaizes Anse	09 80 99 30 81 restaurant@cafe-cote.com
FLORILÈGE	Janine Combrichon	Chambres d'hôtes	131 chemin du Bois Faguin Trévoux	06 28 16 77 30 janinecombrichon01@gmail.com
LA MAISON DU BONHEUR	Marie Laure Patin	Chambres d'hôtes	202 chemin de la Prière Saint-Bernard	06 50 11 25 03 patin.marie-laure@orange.fr
BIBET		Restaurant	Rue de la Saône Saint-Bernard	04 74 00 17 58 chezbibet@orange.fr
SAVEURS GOURMANDES	Marie Amelie Cugnet	Restaurant	1685 avenue des Helvetes Saint-Bernard	04 74 08 50 46
JOHNNY'S FOODTRUCK	Johnathan Baraduc	Food Truck	Saint-Bernard	06 59 89 21 63
L'ARTHÉ	Aurélié Novel	Café - Cantine - Brunch	10 rue du Port Trévoux	06 60 38 71 06 contactlarthe@free.fr
O CAM	Camille Altinaoui	Food Truck	616 avenue des Helvetes Saint-Bernard	06 09 86 54 81 ocam01600@gmail.com
PIZZA MOZZA	Ambroise Aguilar	Pizzeria	701 route de Lyon Anse	04 37 55 54 98
RESTAURANT LE COLOMBIER	Frederic Cote	Restaurant	126 allée du Colombier Anse	04 74 67 04 68 info@aucolombier.com
SALON L'ARTHÉ	Aurelie Novel Catin	Salon de thé vente à emporter	10 rue du Port Trévoux	06 60 38 71 06
TRUCK DE OUF	Eric Tandé	Food Truck	Saint-Bernard	07 88 05 56 86
L'ABLETTE	Gilles Briens	Gîte de 6 chambres	13 chemin des pénicheurs Saint-Bernard	06 03 25 29 37

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

EHPAD UTRILLO	Inès Guyot	Maison de retraite	750 chemin de la Mulati Saint-Bernard	04 74 00 17 17 accueil@ehpadutrillo.fr
OSTÉOPATHE	Barbara Richard	Ostéopathe	393 avenue Suzanne Valadon Saint-Bernard	06 50 88 65 55
BIEN ETRE SUR SAONE	Justine Lequenne	Esthéticienne	75 avenue des Helvetes Saint-Bernard	06 59 27 41 69 crozejustine@gmail.com
ÉVEIL DE SOI COACHING	Pascale Viard	Coach de vie certifiée	91 chemin des Erables Saint-Bernard	06 81 09 18 64
INFIRMIÈRES	Celine Al Tinaoui & Cassandre Brunel	Infirmières	616 avenue des Helvètes Saint-Bernard	06 59 96 62 07 - 04 26 17 04 34 infirmieres.stbernard@gmail.com
L'EUPHORIE DES SENS	Alice Boucher	Institut de massages et soins énergétiques	65 chemin de la croix vieille Saint-Bernard	06 76 92 80 96 euphorie.des.sens@gmail.com
PSYCHOMOTRICIENNE	Alice Ayoub	Cabinet de psychomotricité	256 route de Montluzin Chasselay	07 56 85 14 21
TENDANCES ET CRÉATIONS	Valerie Monnet	Salon de coiffure	393 avenue Suzanne Valadon Saint-Bernard	04 74 08 53 13

État civil

NAISSANCES

Sophie CHANEL

• Le 6 décembre 2023

Diego DOS SANTOS FONTES

• Le 24 janvier

Oriane POLLER

• Le 12 février

Marius BARRE

• Le 13 février

Azélie DE BERNON

• Le 28 février

Cassy GODEMERT CAIRE

• Le 3 avril

Andréa ALZIEU

• Le 28 avril

Mathieu RICHARD

• Le 28 avril

Juliette MARRET

• Le 31 mai

Élise CHASTEL

• Le 31 mai

Augustin ALCOUFFE

• Le 5 juin

Arthur CHACON

• Le 12 juillet



Agathe COCOGNE

• Le 20 septembre

Raphaël JACQUET

• Le 1^{er} octobre

Antoine ROGNARD

• Le 21 octobre

MARIAGES

Robin BARRÉ

& Clémentine GADIOLLET

• Le 1^{er} août

Anaïs RIGOLLET

& Antoine LEBRUN

• Le 30 août

Arthur GAUDARD

& Aude CHARLIER

• Le 7 septembre



DÉCÈS

Pierre BEYSSAC, 67 ans

• Le 7 mars

Carmen KHOUIDER, 65 ans

• Le 14 avril

Gérard JACOB, 62 ans

• Le 29 juin

Elizabeth CERI, 71 ans

• Le 13 juillet

Sylviane PIAT, 76 ans

• Le 10 novembre

Expression libre

SAINT-BERNARD, ENSEMBLE

Chers Spinosiens,

Comme prévu, 2024 a marqué le début de la concrétisation de l'évolution de notre village. De nouvelles constructions sont sorties de terre, qui amèneront de nouveaux habitants.

Les réactions des Spinosiens sur cette évolution sont partagées.

Nous concernant, comme nous l'avons fait depuis le début de la mandature, nous resterons vigilants sur les impacts de ces changements.

De votre côté, si ce dossier vous interpelle, n'hésitez pas à assister aux séances du Conseil Municipal (en présentiel ou à distance) et à vous exprimer au travers des Conseils Citoyens.

Nous vous souhaitons, au nom de l'équipe « Saint-Bernard, Ensemble », une très belle année 2025.

Nous restons à votre écoute et engagés pour notre commune.

Caroline Pflieger-Legouge & Jean-Pierre Pillon

 mail : saintbernardensemble@gmail.com

LISTE MAJORITAIRE

Madame, Monsieur, chers Spinosiens,

En 2020, vous nous avez accordé votre confiance en nous confiant pour six années la gestion de la commune de Saint-Bernard, et nous vous en remercions.

Tout au long des années qui viennent de s'écouler, chacun dans notre délégation et notre mission, sous la conduite de notre Maire Bernard REY, nous avons œuvré pour réaliser le programme que nous vous avons présenté lors des élections municipales. Vous pouvez retrouver tout au long des précédents SBI les actions et projets menés à Saint-Bernard.

Toutes les décisions ont été prises d'abord collégialement au sein de l'équipe de la majorité municipale, puis démocratiquement lors des Commissions et enfin par les votes des délibérations au Conseil Municipal.

A ce sujet, nous avons été surpris du comportement de deux élus de la minorité qui, à aucun moment, n'ont été force de proposition sur un sujet précis ou pour simplement proposer d'amender une décision, se contentant de voter... ou pas... les délibérations à l'ordre du jour du Conseil, parfois avec des contradictions de positionnement entre le moment des débats en Commission et le vote au Conseil...

Nous concernant, soyez assurés que nous avons travaillé à la hauteur des moyens financiers de notre village, sans l'endetter, dans l'intérêt général de la commune et des habitants auxquels nous sommes attachés.

Nous poursuivrons notre engagement tout au long de 2025, dernière année du mandat, en restant force de proposition et acteurs de la vie municipale à venir.

Nous vous présentons à toutes et tous, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2025.

Les élus de la liste majoritaire : Bernard Rey, Emmanuelle Cargnelli, Marc Solforosi, Brigitte Fromont, Frédéric Vienot, Frédérique Pointon-Schoenauer, Jean-Claude Lambert, Claire Andrieux, Florent Patin, Sylvie Chassagne, Jean-Pierre Klein

VOS CONCESSIONS AUTO THIVOLLE
à Villefranche-sur-Saône



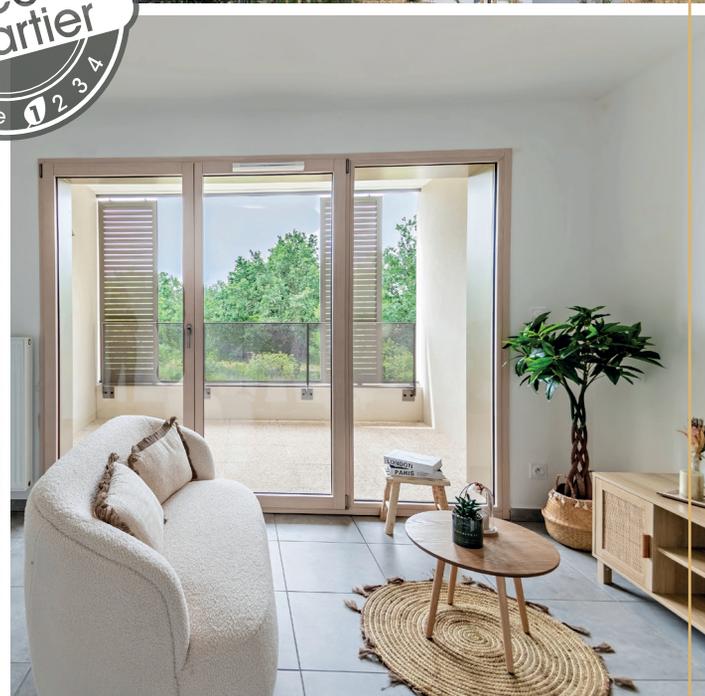
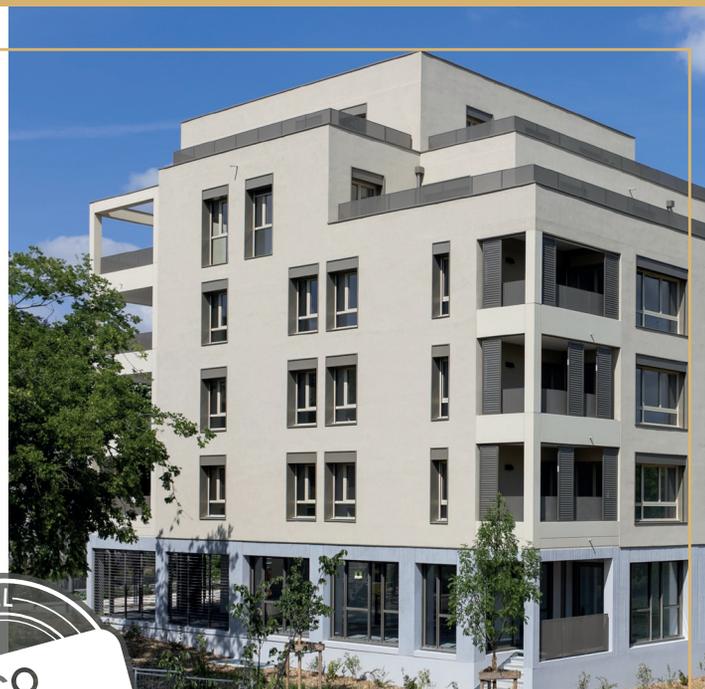
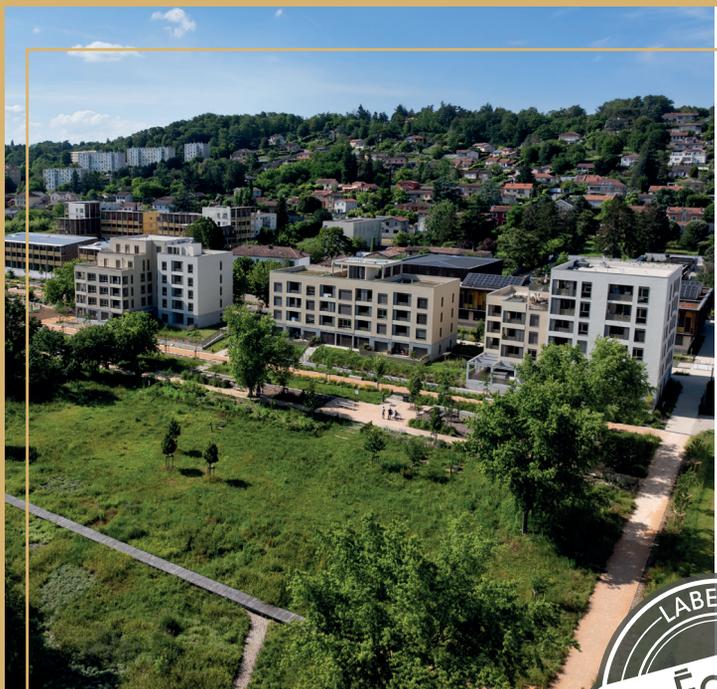
SUIVEZ-NOUS SUR  www.autothivolle.com



LOCATION DE MATÉRIEL DE RÉCEPTION

Chapiteaux | Mobilier | Vaisselle
Décoration Florale

04 78 42 93 61
CONTACT@LOC DUNUM.COM
WWW.LOC DUNUM.COM



APPARTEMENTS À VENDRE DU T2 AU T6

Appartements traversants - Exposition Sud - Double isolation thermique -
Matériaux Biosourcés - Parking en sous-sol - Pack domotique - Vue parc

AU CŒUR DE
L'ÉCOQUARTIER
DES ORFÈVRES



F FONTANEL
IMMOBILIER

www.fontanel-immobilier.fr